

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	03	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	16	SOCIAL	05	TRANSPORT	05
ADMINISTRATION	11	ECONOMIE	01	RURAL	02

N° 2594

6 Juillet 2022

6 July 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	001/AD/C-SOA/BMP/2022 Lire
	Titre/objet	RELATIF AUX APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004, 005 ET 006/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2022 DU 14 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR :-LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE SOA-AKAK I (4,5 KM), DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE ;
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

2	Reference	ADDITIF 1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF 1 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00029/E/2/AONO/MINHDU/PDVIR/CSPM/2022 DU 25/05/2022 (REPONSES AUX DEMANDES D'ECLAIRCISSEMENT EN CONFORMITE AVEC LA CLAUSE 7.1 DES INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES)OBJET : DEMANDE D'INFORMATIONS SUR LE DAO
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

3	Reference	N° 43/DM/CAFAN/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 43/DM/CAFAN/SG/2022PORTANT ANNULLATION DE LA DEMANDE DE CATATION N°011/DC/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 09/06/2022 POUR LA REHABILITATION DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'AFANLOUM DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

4	Reference	03/C/SONATREL/DG DU 18 mars 2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF ET RECTIFICATIF AUDOSSIERD'APPELD'OFFRES N°012/AONOCAY6/CIPM/2022 DU 13/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRES SOLAIRES DE L'AXE ENTREE CHEFFERIE MELEN 8C – PONT BIYEM-ASSI (260M) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 6, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

5	Reference	01 Lire
	Titre/objet	PORTANT MODIFICATION DES DATES ET HEURES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, CRITÈRES ÉLIMINATOIRES, CRITÈRES ESSENTIELS, TEXTES GÉNÉRAUX APPLICABLES ET TOUTES AUTRES ÉVENTUELLES ERREURS DANS LES DOSSIERS DE DEMANDE DE COTATION N°03/DC/CMBNA/CIPM/2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	013/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 22 JUIN 202 Lire
	Titre/objet	DECISION N°013/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 22 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE YABASSI-BODIMAN (RIVE DROITE) -COMMUNE DE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT FOND ROUTIER EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

7	Reference	N° 44/DM/CAFAN/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 44/DM/CAFAN/SG/2022PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 03/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE MATERNELLE D'AFANLOUM DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

8	Reference	N° 46/DM/CAFAN/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 46/DM/CAFAN/SG/2022PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 03/06/ 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BISSONG D'AFANLOUM DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

9	Reference	04/A/C. EV/SG/2022 Lire
	Titre/objet	RELATIF AU DAO N°006BIS/AONO/C.EV/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE A OKOK II, NTOUDA CENTRE (2È HAMEAU), NKOLKOUGDA II, DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

10	Reference	ADDITIF ET RECTIFICATIF Lire
	Titre/objet	ADDITIF ET RECTIFICATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRESN°012/AONO/CAY6/CIPM/2022 DU 13/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR L'ECLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRES SOLAIRES DE L'AXE ENTREE CHEFFERIE MELEN 8C – PONT BIYEM-ASSI (260M) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 6, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP/MINDDEVEL 2022 IMPUTATION: 56 27 100 02 641196 524112
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

11	Reference	001/AD/C-SOA/BMP/2022 Lire
	Titre/objet	RELATIF AUX APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004, 005 ET 006/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2022 DU 14 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR :-LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE REGIONALE BITUMEE N°0124 : YAOUNDE-SOA (12,00 KM), DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [2111/CAPEF/SG/DAAF/SDBMRC/SMP/BEAO](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT MODIFICATIONS DES ARTICLESOBJET: DEMANDE DE COTATION N°0130/DC/CAPEF/CIPM/2022 DU 31 MAI 2022 RELATIVE À L'ACQUISITION DUMOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DES DÉLEGATIONS REGIONALES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

13

Reference [00047/AONO/CIPM/MINHDU/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00047/AONO/CIPM/MINHDU/2022 DU 01 JUILLET 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN, DEUX (02) LOTS.(EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : FONDS ROUTIERS EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 27-07-2022

14

Reference [014/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 014/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTES N° 006/DC/PADESCE/UCP/SPM/05-2022 RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN RESEAU INFORMATIQUE ET TELEPHONIQUE POUR LE PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI.NOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE)NUMÉRO : 6745-CM

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

15

Reference [014/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 22 JUIN 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°014/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 22 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP EXERCICE 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

16

Reference [003/D/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/CSM/CSMA/22](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISIONN°003/D/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/CSM/CSMA/22 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/SODECAO/CIPM/2022 DU 03 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET D'ENGRAIS À LA SODECAO.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

17

Reference [03/DC/CIPM/CA BAF II/AG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 03 /DC/ CIPM/ CA BAF II/AG/2022 DU 21 /06/2022 TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE BAFOUSSAM 2E, DÉPARTEMENT DE LA MIFI, RÉGION DE L'OUEST EN PROCÉDURE D'URGENCE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 14-07-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	N° 45/DM/CAFAN/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 45/DM/CAFAN/SG/2022PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 08/06/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE NGOUNGOUMOU COMMUNE D'AFANLOUM DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

19	Reference	02 Lire
	Titre/objet	RELATIF N°004/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 30 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEUX POUR LE COMPLEXE SPORTIF DE MESSONDO (TERRAIN DE FOOTBALL, BASKET BALL , VOLLEY BALL, HANDBALL), DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

20	Reference	Additif N° 10/A/SG/CAFAN Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 10/A/SG/CAFAN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 06/06/2022POUR LA CONSTRUCTION DEUX LOGEMENTS SOCIAUX DE DEUX CHAMBRES COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

21	Reference	012/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 15 JUIN 2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°012/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 15 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A LA DEMANDE DE COTATION N° 03 /DC/CYABASSI/MO/CIPM/2022 DU 19 MAI 2022 RENFORCEMENT ET L'EXTENSION DE LA MINI ADDUCTION D'EAU SUR L'AXE ECOLE PUBLIQUE LONGTOKA — BONADISSAKE CARREFOUR ARRONDISSEMENT DE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT PNDP-COMMUNE DE YABASSI
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

22	Reference	N/A Lire
	Titre/objet	AVIS DE PUBLICATION DE RESULTATS APR/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/CSM/CSMA/22DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/SODECAO/CIPM/2022DU 03 JUIN 2022POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET D'ENGRAIS À LA SODECAO.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

23	Reference	011/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 011/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTES N° 007/DC/PADESCE/UCP/SPM/05-2022 RELATIVE A L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAUX POUR LE PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI.NOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE)NUMÉRO : 6745-CM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference	001/AD/C-SOA/BMP/2022 Lire
	Titre/objet	RELATIF AUX APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004, 005 ET 006/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2022 DU 14 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR :-LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ONGANDI DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE ;-LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE SOA-AKAK I (4,5 KM), DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE ;-LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE REGIONALE BITUMEE N°0124 : YAOUNDE-SOA (12,00 KM), DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

25	Reference	Additif N° 13/A/SG/CAFAN Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 13/A/SG/CAFAN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 08/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE LA TRIBUNE DU COMPLEXE SPORTIF MUNICIPAL D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

26	Reference	001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/SIC/CIPM/2022 DU 15 JUIN 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL TECHNIQUE DE TOPOGRAPHIE ET INFORMATIQUE A LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

27	Reference	01 Lire
	Titre/objet	PORTANT MODIFICATION DES DATES ET HEURES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, CRITÈRES ÉLIMINATOIRES, CRITÈRES ESSENTIELS, TEXTES GÉNÉRAUX APPLICABLES ET TOUTES AUTRES ÉVENTUELLES ERREURS DANS LES DOSSIERS DE DEMANDE DE COTATION N°04/DC/CMBNA/CIPM/2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

28	Reference	010BIS/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010-BIS/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ÉDUCATION ET D'ANIMATION CULTUREL (CEAC) DANS LA VILLE DE MESSAMENA, DÉPARTEMENT DU HAUT - NYONG, RÉGION DE L'EST. LOT UNIQUE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	14-07-2022

29	Reference	02bis2/AONO/C-BIB/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02(BIS) /AONO/C-BIB/CIPM/2022 DU 06/07/2022 LANCE EN PROCEDURE D'UROEMCR RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP BILINGUE DE PADARME DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-08-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

30	Reference	002/ASMI/AER/DG/DET/SDEP/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°002/ASMI/AER/DG/DET/SDEP/2022 DU 05 JUILLET 2022 POUR LA PRÉQUALIFICATION DES CONSULTANTS SPÉCIALISÉS EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLECTRIFICATION RURALE PAR MINI/PETITES CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES ET RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ASSOCIÉS DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA BOUMBA-ET-NGOKO, DJA-ET-LOBO, OcéAN ET MAYO-BANYO, RÉGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EST ET DU SUD.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	26-07-2022

31	Reference	008/CNCC/DG/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 008/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AMI N°001/AMI/CNCC/CIPM/2022 POUR L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES CENTRES DE VIE POUR TRANSPORTEURS LE LONG DES CORRIDORS TRANS CAMEROUNAIS POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

32	Reference	015/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 015/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME SPORTIVE A YABASSI- COMMUNE DE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

33	Reference	008/CNCC/DG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°008/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AMI N°001/AMI/CNCC/CIPM/2022 POUR L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES CENTRES DE VIE POUR TRANSPORTEURS LE LONG DES CORRIDORS TRANS CAMEROUNAIS POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

34	Reference	012/D/ DN/CY/CIPM/2022DU 15 JUIN 2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°012/D/ DN/CY/CIPM/2022DU 15 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE AUX TRAVAUX RENFORCEMENT ET L'EXTENSION DE LA MINI ADDUCTION D'EAU SUR L'AXE ECOLE PUBLIQUE LONGTOKA —BONADISSAKE CARREFOUR ARRONDISSEMENT DE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT PNDP-COMMUNE DE YABASSI
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

35	<p>Reference 011/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 30/06/2022 POUR LA REHABILITATION DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 04-08-2022</p>
-----------	---

36	<p>Reference 07/AONO/C.GAL/SG/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/C.GAL/SG/CIPM/2022 DU 14 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SUIVANTES:LOT 1: CONSTRUCTION D'UN HOTEL (AUBERGE) MUNICIPAL (E) DANS LA COMMUNE DE GALIM;LOT 2 :CONSTRUCTION D'UNE MINI AEP SOLAIRE A L'HOTEL (AUBERGE) MUNICIPAL (E) DE LA COMMUNE DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE GALIM,EXERCICE 2022</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 12-07-2022</p>
-----------	---

37	<p>Reference 19/AONO/ADC/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°19/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 06/07/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU MARQUAGE AU SOL DE L'AIRE DE MOUVEMENT DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 05-08-2022</p>
-----------	--

38	<p>Reference 18/AONO/ADC/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 06/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU MARQUAGE AU SOL DE L'AIRE DE MOUVEMENT DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 04-08-2022</p>
-----------	---

39	<p>Reference 03/C/C-DIR/2022 DU 14 JUIN 2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 03/C/C-DIR/2022 DU 14 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION N° 03/DM/C-DIR/2022 DU 14 JUIN 2022 OBJET DES APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS - N° 10/AONO/R-AD/D-MB/C DIR/ CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE GORO DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.- N°12/AONO/R-AD/D-MB/C DIR/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE PRESCHOOLAIRE COMMUNAUTAIRE(CPC) DE GORO DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.- N° 13/AONO/R-AD/D-MB/C DIR/ CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE PRESCHOOLAIRE COMMUNAUTAIRE (CPC) DE MBELLA DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.- N° 14/AONO/R-AD/D-MB/C DIR/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE DIR, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

40	Reference	012/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 012/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTES N° 003/DC/PADESCE/UCP/SPM/05-2022 RELATIVE A LA FOURNITURE D'UNE CONNEXION INTERNET POUR PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI.NOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE)NUMÉRO : 6745-CM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
41	Reference	014/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 22 JUIN 2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°014/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 22 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE YABASSI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
42	Reference	Additif N° 08/A/SG/CAFAN Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 08/A/SG/CAFANAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°002/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 03/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EKOUMDOUMA - LIMITE MESSAMBA (8KM) COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
43	Reference	N° 21 /CRP/CAFAN/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 21 /CRP/CAFAN/2022 PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 08/06/ 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE NGOUNGOMOU COMMUNE D'AFANLOUM, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
44	Reference	N° 22 /CRP/CAFAN/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 22 /CRP/CAFAN/2022 PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 03/06/ 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BISSONG COMMUNE D'AFANLOUM, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

45

Reference [N° 20 /CRP/CAFAN/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 20 /CRP/CAFAN/2022 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 03/06/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE MATERNELLE D'AFANLOUM, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

46

Reference [N° 19 /CRP/CAFAN/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 19 /CRP/CAFAN/2022 PORTANT ANNULATION DE LA DEMANDE DE CATATION N° 011/DC/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 09/06/2022 POUR LA REHABILITATION DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'AFANLOUM, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

47

Reference [009BIS/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009-BIS/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PAIMAIRE PUBLIQUE GROUPE I DE MESSAMENA, DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DÉPARTEMENT DU HAUT - NYONG, RÉGION DE L'EST. LOT UNIQUE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 14-07-2022

48

Reference [002/C/C-MESSONDO/SG.22](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES OFFRES

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

49

Reference [019/AC/CAY6/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°019/AC/CAY6/CIPM/2022 DU 05/07/2022 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CURAGES DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR CERTAINS AXES DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI : (I) ENTREE SIMBOCK- CARREFOUR TKC, (II) TOTAL MELEN- CHAPELLE ELIG EFFA, (III) ECOLE PUBLIQUE DE BIYEM ASSI-CARREFOUR BIYEM ASSI

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 03-08-2022

50

Reference [013/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 013/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTES N° 005/DC/PADESCE/UCP/SPM/05-2022 RELATIVE A LA FOURNITURE D'UNE FLOTTE TELEPHONIQUE POUR LE PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI.NOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE)NUMÉRO : 6745-CM

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

51	Reference	13/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°13/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 04 JUIL 2022 RELATIF TRAVAUX D'OUVERTURE DES SERVITUDES DE CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE BERTOUA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-07-2022

52	Reference	013/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 22 JUIN 2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°013/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 22 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE YABASSI-BODIMAN (RIVE DROITE) -COMMUNE DE YABASSI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT FOND ROUTIER EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

53	Reference	015/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°015/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME SPORTIVE A YABASSI- COMMUNE DE YABASSI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

54	Reference	Additif N° 14/A/SG/CAFAN Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 14/A/SG/CAFAN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0012/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 09/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE 3 FORAGES EQUIPES DE PMH A NGOUNGOUMOU (ABOGO), MEKOM ET MELOUTOU AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

55	Reference	ADDENDUM N°2 Lire
	Titre/objet	ADDENDUM N°2 PORTANT MODIFICATION DES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°003/AOIO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 DU 04 AVRIL 2022, RELATIVES A LA DESCRIPTION TECHNIQUE DES MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES A LONGUE DUREE D'ACTION A ACQUERIR POUR LE LOT N°2 (ACQUISITION DE MILDA NGN (IG2) POUR LA REGION DU CENTRE).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

56	Reference	006/AONO/C.ATOK/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 006/AONO/C.ATOK/CIPM/2022 DU POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET L'ÉQUIPEMENT D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES EP DE LA COMMUNE D'ATOK, DÉPARTEMENT DU HAUT NYONG, RÉGION DU L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-07-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

57

Reference [009bis /AONO/PU/RS/DVNT/CAMBAm/SG/SCODLMP1202](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009 BIS /AAO/PU/RS/DVNT/CAMBAM/SG/SCODLMP/2022 DU 04/06/2022 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE 1016 EN TERRE SECTION : AKOULZOK (INTER N2) -CARREFOUR MENDJIMI-CARREFOUR MEKOMO D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 3COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 27-06-2022

58

Reference [001/DC/SG/ST/C.MNA/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATIONN°001/DC/SG/ST/C.MNA/CIPM/2022DU 16 JUIN 2022POUR L'ACQUISITION DE HUIT CENT (800) CHAISES PLASTIQUES POUR LESCENTRES SOCIO CULTURELS DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT DUHAUT - NYONG, REGION DE L'EST.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 14-07-2022

59

Reference [002BIS/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002-BIS/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022 PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE KOUA, DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST. LOT UNIQUE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 14-07-2022

60

Reference [004/AONO/CAD VI/CIPM/22](#) [Lire](#)

Titre/objet PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAD VI/CIPM/22 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UNE DE SALLE DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE KANGUÉ FRENCH, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6EME.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

61

Reference [002/AONO/CAD VI/CIPM/22](#) [Lire](#)

Titre/objet PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAD VI/CIPM/22 POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE DU TRONÇON DE LA ROUTE KWANSI-PLATEAU À MANOKA CENTRE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA HÈMEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

62

Reference [D13-198](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE DE REPORT N° D13-198 DU 05 JUILLET 2022

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

63	Reference 03/AC/COMMUNE BAFOUSSAM 1er CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 03 /AC/COMMUNE BAFOUSSAM I ER/CIPM/2022 DU 27/06/2022 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES ENFANTS SOCIALEMENT VULNERABLES DE LA COMMUNE DE BAFOUSSAM \A DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST FINANCEMENT : BIP MINAS EXERCICE 2022 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 20-07-2022
-----------	--

64	Reference 001/AONO/CAD VI/CIPM/22 Lire Titre/objet PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/CAD VI/CIPM/22 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE KOOH DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6ÈMEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

65	Reference 015/AONO/CAY1ER/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CAY1ER/CIPM/2022 DU 15/06/2022RELATIVE A L'ACHAT DU MATERIEL POUR L'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES POUR L'OPERATION VILLE PROPRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 02-08-2022
-----------	--

66	Reference 005/AONO/CAD VI/CIPM/22 Lire Titre/objet PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/CAD VI/CIPM/22 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSONS À KANGUE FRENCH, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6ÈMEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

67	Reference 08/AONO/C.BATCHAM/SG/CIPM/22 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTDOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 08/AONO/C.BATCHAM/SG/CIPM/22 DU 27/06/2022 POUR EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE DOUMETOUN A MA'AKEKEA Y COMPRIS AMENAGEMENT DE SES ACCESS SUR 4 KM DU TRONÇON CARREFOUR MENAMNA-CARREFOUR BATCHUETIE -MA'AKEKEA-BAKASSA (12 KM).FINANCEMENT : FOND ROUTIER EXERCICE 2022 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 27-07-2022
-----------	--

68	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 01/22/AONO/CIPM/CARPA DU 25/05/2022 POUR LA FOURNITURE EN URGENCE D'UN VEHICULE DE TYPE SUV AU CARPA Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

69	Reference	N° 00019/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00019/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 17 JUIN 2022 QUALIFICATION DES CONSULTANTS OU GROUPE DE CONSULTANTS SUITE À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0008 /AMI/MINEPIA/CPC/2022 DU 25 AVRIL 2022 RELATIF À LA PRÉ-QUALIFICATION DE CONSULTANTS OU GROUPE DE CONSULTANTS EN VUE DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR L'ÉLABORATION D'UN PROGRAMME D'ANIMATION PASTORALE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

70	Reference	005/AONO/C.NGBE/CIPM/2022 du 05/07/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.NGBE/CIPM/2022 DU 05/07/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DE CERTAINS SITES DANS LA COMMUNE DE NGAMBÉ. ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	04-08-2022



COMMUNE DE SOA

RELATIF AUX APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004, 005 ET 006/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2022 DU 14 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR :-LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE SOA-AKAK I (4,5 KM), DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE ;

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé au secrétariat de la commission interne de passation des marchés de la commune de SOA au plus tard le 07/07/2022 à 12 Heures précises et devra porter la mention : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/ AONO/C.SOA/BMP/CIPM/2022 DU 14/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE SOA-AKAK I (4,5 KM), DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE) « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa au plus tard le 14/07/2022</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le 07/07/2022 à 13 Heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de SOA à la grande salle des actes de la Mairie de Soa. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le 14/07/2022 à 13 Heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de SOA à la grande salle des actes de la Mairie de Soa.</p>

SOA le 5 Juillet 2022

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES

ADDITIF 1 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00029/E/2/AONO/MINHDU/PDVIR/CSPM/2022 DU 25/05/2022 (REPONSES AUX DEMANDES D'ECLAIRCISSEMENT EN CONFORMITE AVEC LA CLAUSE 7.1 DES INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES)OBJET : DEMANDE D'INFORMATIONS SUR LE DAO

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Voir PDF

YAOUNDE le 6 Juillet 2022

Le COORDONNATEUR PAR INTERIM

NOUKOUA JEAN CALVIN

COMMUNE D'AFANLOUM

DECISION MUNICIPALE N° 43/DM/CAFAN/SG/2022PORTANT ANNULATION DE LA DEMANDE DE CATATION N°011/DC/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 09/06/2022 POUR LA REHABILITATION DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'AFANLOUM DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Afanloum,

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de la tutelle sur les communes, syndicats des Communes et Etablissements Communaux, et tous les textes modificatifs et complémentaires ;

Vu le décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la commune d'AFANLOUM ;

Vu le décret n°2020/757 du 18 Décembre 2020 portant nomination de Monsieur KIN-NOU NANA Thierry Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du département de la Mefou et Afamba ;

Vu le Décret n°2018/0366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/449 du 1er Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) ;

Vu l'arrêté N°000156/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame MEYANGA MARIE ANGELE Epse NOAH comme Maire de la commune d'Afanloum ;

Vu la décision n°0000309/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 23 Mai 2022 portant désignation d'un Président par intérim à la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune d'Afanloum ;

Vu le procès-verbal d'analyse n°009 du 10 Juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marché d'Afanloum ;

Vu la note N°23/RC/PRC/RCE/DRMP/DDMAF/CAFAN/CIPM/S du 13 Juin 2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Afanloum ;

Vu 00000402/ARMP/CRRMPC/CCR/CCRA/CSE/CSP/ONA.amf/2022 du 27 Juin 2022 ;

Considérant les prévisions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

ARTICLE 1^{ER} : est **annulé** la procédure de demande de cotation **N°011/DC/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 09/06/2022 POUR LA REHABILITATION DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'AFANLOUM dans la Commune d'Afanloum**, département de la Mefou et Afamba, Région du centre Conformément aux dispositions de l'article N° 102 du Décret n°2018/0366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics.

ARTICLE 2 : la présente décision sera publiée à l'Agence de Régulation des Marchés (ARMP) et notifiée au Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Afanloum et aux autres membres de ladite Commission.

ARTICLE 3 : La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

AFANLOUM le 4 Juillet 2022

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE DE YAOUNDE VI

ADDITIF ET RECTIFICATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°012/AONOCAY6/CIPM/2022 DU 13/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRES SOLAIRES DE L'AXE ENTREE CHEFFERIE MELEN 8C – PONT BIYEM-ASSI (260M) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 6, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Articles 10.2 Tableau 1. Point 8 : Quatre-vingt-dix (90) jours</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Insert 34.3 Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.</p> <p>Cent vingt (120) jours</p>

YAOUNDE le 5 Juillet 2022

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

COMMUNE DE MBANGASSINA

PORTANT MODIFICATION DES DATES ET HEURES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, CRITÈRES ÉLIMINATOIRES, CRITÈRES ESSENTIELS, TEXTES GÉNÉRAUX APPLICABLES ET TOUTES AUTRES ÉVENTUELLES ERREURS DANS LES DOSSIERS DE DEMANDE DE COTATION N°03/DC/CMBNA/CIPM/2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres	
Au lieu de ...	Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la mairie de MBANGASSINA (Secrétariat General), au plus tard le 05 juillet 2022 à <i>12 heures</i> et devra porter la mention : « AVIS DE CONSULTATION N°03 /AC/ CMBNA/CIPM/2022 DU 05 mai 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MERE ET ENFANT DE MBANGASSINA » " A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "
Lire plutot	Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la mairie de MBANGASSINA (Secrétariat General), au plus tard le 12 juillet 2022 à <i>12 heures</i>
2 Ouverture des Plis	
Au lieu de ...	L'ouverture des offres aura lieu le 05 juillet 2022 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MBANGASSINA. Les soumissionnaires peuvent également assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. <u>Délai de réponse des soumissionnaires</u> Pour cette Demande de Cotation, le délai de réponse est fixé à vingt-un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.
Lire plutot	L'ouverture des offres aura lieu le 12 juillet 2022 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MBANGASSINA.
3 Autres	
Au lieu de ...	n/a
Lire plutot	L'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;

MBANGASSINA le 5 Juillet 2022

Le MAIRE

MBOENE Bernard

COMMUNE DE YABASSI

DECISION N°013/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 22 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE YABASSI-BODIMAN (RIVE DROITE) -COMMUNE DE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT FOND ROUTIER EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Yabassi, Maître d'Ouvrage,**

Vu la Constitution;

Vu le décret n°201 1/412 du 09 Décembre 2011, portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu le décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018, Code des Marchés Publics;

Vu l'Arrêté N°000271/A/MINDDEVEL DU 06 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur EBA Jean Mirabeau comme Maire de la Commune de Yabassi;

Vu la décision N°01/D/CY/D-Nkam/2019 du 28 Juin 2019 du Maire de la commune de Yabassi constatant la composition de la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Yabassi.

Considérant le financement FOND ROUTIER Exercice 2022

Considérant APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 19 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE YABASSI-BODIMAN (RIVE DROITE) -COMMUNE DE YABASSI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL

Vu le procès-verbal du 22 JUIN 2022 signé du Président de la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Yabassi portant proposition d'attribution.

DECIDE

Article 1er : L'Entreprise ETS NOMATIC Té(: 677 157 262 / 693 038 958 est déclarée adjudicataire du marché Relatif au dossier d'appel d'offres sus-rappelé, pour un montant de 89 997 260 FRS (Quatre-vingt-neuf Millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent soixante) francs et un délai d'exécution de quatre (04) mois.

Article 2: Le Représentant de l'entreprise adjudicataire est prié de se présenter à la Mairie de Yabassi dès publication de la présente Décision, dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./

YABASSI le 22 Juin 2022

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

COMMUNE D'AFANLOUM

DECISION MUNICIPALE N° 44/DM/CAFAN/SG/2022PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 03/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE MATERNELLE D'AFANLOUM DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Afanloum,

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de la tutelle sur les communes, syndicats des Communes et Etablissements Communaux, et tous les textes modificatifs et complémentaires ;

Vu le décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la commune d'AFANLOUM ;

Vu le décret n°2020/757 du 18 Décembre 2020 portant nomination de Monsieur KIN-NOU NANA Thierry Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du département de la Mefou et Afamba ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/449 du 1er Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) ;

Vu l'arrêté N°000156/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame MEYANGA MARIE ANGELE Epse NOAH comme Maire de la commune d'Afanloum ;

Vu la décision n°0000309/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 23 Mai 2022 portant désignation d'un Président par intérim à la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune d'Afanloum ;

Vu le procès-verbal d'analyse n°009 du 10 Juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marché d'Afanloum ;

Vu la note N°23/RC/PRC/RCE/DRMP/DDMAF/CAFAN/CIPM/S du 13 Juin 2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Afanloum ;

Vu l'accord de gré à gré N°002946/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/EPJ du 29 Juin 2022 ;

Considérant les prévisions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

ARTICLE 1^{ER} : est **annulé** la procédure de l'appel d'offres national ouvert **n°004/aono/sg/cipm-cafan/2022 du 03/06/2022 pour la construction d'une clôture à l'école maternelle d'Afanloum dans la Commune d'Afanloum**, département de la Mefou et Afamba, Région du centre Conformément aux dispositions de l'article N° 102 du Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics.

ARTICLE 2 : la présente décision sera publiée à l'Agence de Régulation des Marchés (ARMP) et notifiée au Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Afanloum et aux éventuelles entreprises ayant acquis ledit Dossier d'Appel d'Offres.

ARTICLE 3 : La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

AFANLOUM le 4 Juillet 2022

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE D'AFANLOUM

DECISION MUNICIPALE N° 46/DM/CAFAN/SG/2022 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 03/06/ 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BISSONG D'AFANLOUM DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Afanloum,

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de la tutelle sur les communes, syndicats des Communes et Etablissements Communaux, et tous les textes modificatifs et complémentaires ;

Vu le décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la commune d'AFANLOUM ;

Vu le décret n°2020/757 du 18 Décembre 2020 portant nomination de Monsieur KIN-NOU NANA Thierry Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du département de la Mefou et Afamba ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/449 du 1er Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) ;

Vu l'arrêté N°000156/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame MEYANGA MARIE ANGELE Epse NOAH comme Maire de la commune d'Afanloum ;

Vu la décision n°0000309/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 23 Mai 2022 portant désignation d'un Président par intérim à la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune d'Afanloum ;

Vu le procès-verbal d'analyse n°009 du 10 Juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marché d'Afanloum ;

Vu la note N°23/RC/PRC/RCE/DRMP/DDMAF/CAFAN/CIPM/S du 13 Juin 2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Afanloum ;

Vu l'accord de gré à gré N°002946/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/EPJ du 29 Juin 2022 ;

Considérant les prévisions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

ARTICLE 1^{ER} : est **annulée** la procédure de l'appel d'offres national ouvert **N°007/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 03/06/ 2022 pour la construction d'un logement d'astreinte à l'école publique de BISSONG dans la Commune d'Afanloum**, département de la Mefou et Afamba, Région du centre Conformément aux dispositions de l'article N° 102 du Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics.

ARTICLE 2 : la présente décision sera publiée à l'Agence de Régulation des Marchés (ARMP) et notifiée au Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Afanloum et aux éventuelles entreprises ayant acquis ledit Dossier d'Appel d'Offres.

ARTICLE 3 : La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

AFANLOUM le 4 Juillet 2022

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE D'EVODOULA

RELATIF AU DAO N°006BIS/AONO/C.EV/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE A OKOK II, NTOUDA CENTRE (2È HAMEAU), NKOLKOUGDA II, DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les soumissionnaires de l'Appel d'Offres ci-dessus sont informés que les modifications ci-après seront prises en considération :</p> <p>Le maximum de lots dont un soumissionnaire peut être attributaire est de 03 lots ;</p> <p>Le délai de validité de cautionnement de soumission sera plus de 30 jours celui des Offres (confert article 90(4) du Code des Marchés Publics ; c'est-à-dire 35 jours ;</p> <p>Seules les dispositions en vigueur régissant la passation des marchés seront appliquées ;</p> <p>Le Maitre d'Ouvrage sera la même personne que l'Autorité Contractante c'est-à-dire le Maire (Article 5(e) et (s) du Code des Marchés suscité ;</p> <p>Le Chef service Technique de la Commune d'Evodoula sera le Chef Service du Marché (confert point 34 circulaire N°001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés ;</p> <p>Les informations contenues dans toutes les pièces du DAO seront harmonisées ;</p> <p>Le montant de la caution de soumission de chaque lot sera de :</p> <ul style="list-style-type: none">-lot 1: 170 000 fcfa;-lot 2: 170 000 fcfa;-lot 3: 170 000 fcfa. <p>NB : le reste sans changement.</p>

EVODOULA le 4 Juillet 2022

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim

COMMUNE DE YAOUNDE VI

ADDITIF ET RECTIFICATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°012/AONO/CAY6/CIPM/2022 DU 13/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRES SOLAIRES DE L'AXE ENTREE CHEFFERIE MELEN 8C – PONT BIYEM-ASSI (260M) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 6, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP/MINDDEVEL 2022 IMPUTATION: 56 27 100 02 641196 524112

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p><u>RPAO</u></p> <p><u>Articles 10.2 Tableau 1. Point 8 : Quatre-vingt-dix (90) jours</u></p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Article 34.3</p> <p>Insérer 34.3 Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.</p> <p><u>RPAO</u></p> <p><u>Cent vingt (120) jours</u></p>

YAOUNDE le 5 Juillet 2022

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

COMMUNE DE SOA

RELATIF AUX APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004, 005 ET 006/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2022 DU 14 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR :-LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE REGIONALE BITUMEE N°0124 : YAOUNDE-SOA (12,00 KM), DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformément aux prescriptions du DAO devra parvenir à la Préfecture de Mfou, au plus tard le 07 Juillet 2022 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :</p> <p>« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2022 DU 14 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE REGIONALE BITUMEE N°0124 : YAOUNDE-SOA (12,00 KM), DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE » (A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformément aux prescriptions du DAO devra parvenir au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa, au plus tard le 14 Juillet 2022 à 13 heures, heure locale.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des documents administratifs, des offres techniques et financières aura lieu le 07 Juillet 2022 à 14 heures, heure locale, à la salle des Acte de la Mairie de Soa par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des documents administratifs, des offres techniques et financières aura lieu le 14 Juillet 2022 à 14 heures, heure locale, à la salle des Acte de la Mairie de Soa par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa.</p>

SOA le 5 Juillet 2022

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

PORTANT MODIFICATIONS DES ARTICLESOBJET: DEMANDE DE COTATION N°0130/DC/CAPEF/CIPM/2022 DU 31 MAI 2022 RELATIVE À L'ACQUISITION DUMOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DES DÉLÉGATIONS REGIONALES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>les offres rédigées en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, conformes aux prescriptions du dossier de l'Avis de consultation, chiffrées hors taxe sur valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC), accompagnées du modèle de soumission signé devront être déposées contre récépissé au Siège de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts du Cameroun à Yaoundé, Service des Marchés Publics au plus tard le 07 Juillet 2022 à 09 heures, heure locale, portant la mention :</p> <p>DEMANDE DE COTATION N°0130/DC/CAPEF/CIPM/2022 DU 31 Mai 2022 Relative à l'acquisition du mobilier de bureau au profit des Délégations Régionales de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts du Cameroun <i><< A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement >></i></p>
	<p>Lire plutot</p> <p>les offres rédigées en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, conformes aux prescriptions du dossier de l'Avis de consultation, chiffrées hors taxe sur valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC), accompagnées du modèle de soumission signé devront être déposées contre récépissé au Siège de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts du Cameroun à Yaoundé, Service des Marchés Publics au plus tard le 22 Juillet 2022 à 09 heures, heure locale, portant la mention :</p> <p>DEMANDE DE COTATION N°0130/DC/CAPEF/CIPM/2022 DU 31 Mai 2022 Relative à l'acquisition du mobilier de bureau au profit des Délégations Régionales de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts du Cameroun <i><< A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement >></i></p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps, le 07 Juillet 2022 à 10 heures dans la salle des réunions de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts du Cameroun par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis de Consultation sera déclarée irrecevable. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée, ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps, le 22 Juillet 2022 à 10 heures dans la salle des réunions de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts du Cameroun par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis de Consultation sera déclarée irrecevable. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée, ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

3 Critères d'évaluation**Au lieu de ...****Critères éliminatoires :**

- Dossier administratif incomplet ou non conforme après 48 heures délai de grâce ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Omission d'un prix unitaire dans le bordereau des prix unitaires ;
- Non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture de la cotation ;
- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- Justifier d'une capacité financière supérieure ou égale à 10 000 000 (dix millions) ;
- Absence sur la liste des entreprises défailtantes émise par l'ARMP ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années.

Lire plutot**ANNULE****Critères éliminatoires :**

- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années.
- Absence sur la liste des entreprises défailtantes émise par l'ARMP

YAOUNDE le 6 Juillet 2022

Le PRÉSIDENT

MINDJOS MOMENY Martin Paul

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00047/AONO/CIPM/MINH DU/2022 DU 01 JUILLET 2022 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN,
DEUX (02) LOTS.(EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : FONDS ROUTIERS EXERCICES 2022 ET
SUIVANTS.**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des **D'ENTRETIEN DES VOIES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN, DEUX (02) LOTS**

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre des présents marchés comprennent :

- Les travaux forfaitaires d'installation de chantier, d'amenée et de repli du matériel et projet d'exécution;
- Les travaux de nettoyage et terrassements généraux ;
- Les travaux de chaussée
- Les travaux d'assainissement et drainage
- Les travaux d'ouvrage d'art et hydraulique
- Les travaux de signalisation et équipement de sécurité
- Les travaux d'interventions sur les réseaux
- etc.

NB : Les travaux d'assainissement des eaux pluviales seront exclusivement exécutés par la méthode HIMO (Haute intensité de Main-d'œuvre).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est résumé dans le tableau ci-dessous :

N° Lot	Régions /Villes	Prestations	Linéaire (en ml)	Budget total/Projet	Crédits de Paiement (CP) l'exercice 2022	Crédits de Paiement (CP) l'exercice 2023
1	Centre/ Yaoundé	Entretien d'une voirie au quartier Etoudi (carrefour VAVA hôtel au carrefour Total Energies Manguiers et carrefour total énergies manguiers au carrefour sorcier) y compris bouchage de nids de poule au quartier Bastos	665	325 000 000	150 000 000	175 000 000
2		Entretien de la rue 1894, lieu-dit derrière le Palais des Congrès	1 200	415 000 000	163 136 749	251 863 251

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Dossier d'Appel d'Offres sont regroupés en deux Lots comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

N° Lot	Régions /Villes	Travaux	Linéaire (en ml)
1	Centre/ Yaoundé	Entretien d'une voirie au quartier Etoudi (carrefour VAVA hôtel au carrefour Total Energies Manguiers et carrefour total énergies manguiers au carrefour sorcier) y compris bouchage de nids de poule au quartier Bastos	665
2		Entretien de la rue 1894, lieu-dit derrière le Palais des Congrès	1 200

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant leur domicile ou leur siège social au Cameroun et disposant d'une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Fonds Routier EXERCICE 2022 et Suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en version physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9e étage porte 02 de l'immeuble Ministériel N° 1 à Yaoundé et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9^e étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale), sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non-remboursable de **deux cent mille (200 000) FCFA** payable au Trésor Public au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés-Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (2^e étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges), au plus tard **le 27 JUILLET 2022 à 13 heures, heure locale**. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00047/AONO/CIPM/MINH DU/2022 DU 01 JUILLET 2022 POUR L'EXECUTION DES D'ENTRETIEN DES VOIES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN, DEUX (02) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE)

*FINANCEMENT :
FONDS ROUTIERS EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.*

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [27 JUILLET 2022] à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution est de **cinq (05) mois** par lot et prend effet à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux. Ce délai est reparti par lot comme suit :

- **Délai Tranche Ferme : 03 mois ;**
- **Délai Tranche Conditionnelle : 02 mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

N° Lot	Régions/Villes	Montant du Cautionnement provisoire
1	Centre/Yaoundé	6 500 000
2		8 300 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

Elle se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le 27 JUILLET 2022 à partir de 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINH DU.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis (pour le lot soumissionné) ;
- b) Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifiée au soumissionnaire concerné, d'une pièce administrative jugée non-conforme ou absente ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Absence de l'attestation de visite des lieux signée sur l'honneur (pour le lot soumissionné) ;
- e) Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de chantier au cours des trois dernières années ;
- f) Absence d'un Conducteur des travaux disposant des qualifications minima ci-après :
 - Formation : Génie Civil (BAC+3) ;
 - Ordre professionnel : Être inscrit à l'ONIGC
 - Expérience Générale : 10 ans
 - o Expérience Spécifique dans les travaux de voiries urbaines : Ayant déjà occupé le poste de Conducteur des Travaux dans trois (03) projets de travaux de voiries ou de travaux routiers revêtus ;
 - g) Absence des références justifiant de la réalisation d'au moins (03) marchés de travaux de voiries revêtues ou travaux routiers d'un montant minimum de 200 000 000 F CFA ces cinq dernières années ;
 - h) Absence de la preuve de propriété d'un finisseur (pour le lot soumissionné) ;
 - i) Absence de la preuve de propriété d'une raboteuse (pour le lot 1) ;
 - j) Absence d'une capacité financière d'un montant minimum de 200 000 000 F CFA délivrée par une banque de premier ordre (pour le lot soumissionné) ;
 - k) Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un agent public en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponibilité signé de son Ministre utilisateur ou du Ministre de son administration d'origine ;
 - l) Non-satisfaction d'au moins 27 sur 36 critères essentiels ;
 - m) Non-conformité du modèle de soumission ;
 - n) Omission d'une pièce de l'offre financière ;
 - o) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et DQE ;
 - p) Présentation des offres en nombre insuffisant ou uniquement en copies.

Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A – Présentation.....	01 critère
B- Références.....	03 critères
C - Personnel d'encadrement	14 critères
D - Méthodologie d'exécution	04 critères
E – Matériel et engins	14 critères

TOTAL.....36 critères.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots. Toutefois, pour qu'un soumissionnaire soit attributaire des deux lots, il doit avoir présenté au préalable dans son offre un personnel d'encadrement distinct pour chaque lot soumissionné (exceptés le Conducteur des Travaux et l'environnementaliste) et le matériel minimum exigé en double.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7^e étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

YAOUNDE le 1 Juillet 2022

Le *MINISTRE*

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

COMMUNIQUE N° 014/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTES N° 006/DC/PADESCE/UCP/SPM/05-2022 RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN RESEAU INFORMATIQUE ET TELEPHONIQUE POUR LE PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI. NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE) NUMÉRO : 6745-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Faisant suite à la Demande de Cotations ci-dessus référencée, le Coordonnateur Général du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (**PADESCE**) communique :

Intitulé	Noms et adresse de la société retenue	Montant TTC	Méthode de sélection	Observation
	SOUSSIONNAIRE RETENU			
Fourniture et installation d'un réseau informatique et téléphonique pour le PADESCE	PEGASUS INDUSTRIE, Tel : 698 734 518/654 464 089, Email : pegasus.int@gmail.com	7 868 115 FCFA	Comparaison des offres	Société retenue à l'issue de la comparaison des offres
	AUTRE SOUSSIONNAIRE EVALUE			
	ETS FKS SERVICE, Tel : 679 229 090, Email : fkservices@yahoo.fr	8 196 410 FCFA	Comparaison des offres	Offre non conforme
	CES, Tel : 695 64 68 38	8 272 432 FCFA	Comparaison des offres	Offre non conforme

L'intéressé est invité dès la publication du présent communiqué, à prendre attache avec l'Unité de Coordination pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 23 Juin 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

BAYIHA PAULETTE MARCELINE

COMMUNE DE YABASSI

DECISION N°014/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 22 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Yabassi, Maître d'Ouvrage,**

Vu la Constitution;

Vu le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011, portant réorganisation de la Présidence de la République le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu le décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018, Code des Marchés Publics;

Vu l'Arrêté N°000271 /A/MINDDEVEL DU 06 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur EBA Jean Mirabeau comme Maire de la Commune de Yabassi;

Vu la décision N°01/D/CY/D-Nkam/2019 du 28 Juin 2019 du Maire de la commune de Yabassi constatant la composition de la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Yabassi.

Considérant le financement BIP EXERCICE 2022

Considérant APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 19 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE YABASSI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL

Vu le procès-verbal du 22 JUIN 2022 signé du Président de la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Yabassi portant proposition d'attribution.

DECIDE

Article Pr : L'Entreprise ETS ECE, BP : 23 yabassi ; T'él : 677 321 002 est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative dossier d'appel d'offres sus-rappelé, pour un montant de 9 994 760 FRS (neuf Millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent soixante) francs et un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2: Le Représentant de l'entreprise adjudicataire est prié de se présenter à la Mairie de Yabassi dès publication de la présente Décision, dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

YABASSI le 22 Juin 2022

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

DECISIONN°003/D/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/CSM/CSMA/22 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/SODECAO/CIPM/2022 DU 03 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET D'ENGRAIS À LA SODECAO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECAO

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu la loi n° 2018/12 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et les autres Entités publiques ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2022 ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Demande de Cotation n°003/DC/SODECAO/CIPM/2022 du 03 juin 2022 pour la fourniture des produits phytosanitaires et d'engrais à la SODECAO ;

Vu la proposition d'attribution n°009/L/SODECAO/CIPM/SC/2022 du 1^{er} juillet 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE:

Article 1^{er} : La Société ROYAL CHIMIE S.A. BP. : 5724 Doualaest retenue comme attributaire du Dossier de la Demande de Cotation relatif au Marché susmentionné selon les conditions dont les modalités d'exécution sont reprises dans le tableau ci-après :

Objet du Marché	Arrondissement	Lieu de livraison	Attributaire	Montants F CFA/ TTC	Délai de livraison
Fourniture des produits phytosanitaires et d'engrais à la SODECAO.	Yaoundé IV	Ndamvout	ROYAL CHIMIE S.A BP 5724 Douala	37 345 570	Trente (30) jours

Article 2. La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

YAOUNDE le 5 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

COMMUNE DE BAFOUSSAM 2E

AVIS DE CONSULTATION N° 03 /DC/ CIPM/ CA BAF II/AG/2022 DU 21 /06/2022 TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE BAFOUSSAM 2E, DÉPARTEMENT DE LA MIFI, RÉGION DE L'OUEST EN PROCÉDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam IIème lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, une consultation pour les travaux d'équipement de la bibliothèque municipale dans la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 2ème

2. Cout Prévisionnel

six Millions (6 000 000) francs CFA

3. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans ce domaine

4. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par le BIP MINAC

5. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation de cotation peut être consulté au secrétariat particulier du Maire aux heures ouvrables.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au secrétariat particulier du maire contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de douze mille (12 000) Francs CFA non remboursable payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 2ème

Toute entreprise qui aura les difficultés d'acquiescer la DC est tenue de saisir le DDMINMAP-MIFI.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais **en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat particulier du maire, au plus tard le **14/07/2022 à 10 heures**, heure locale

«AVIS DE CONSULTATION

N° 03 /DC/ CIPM/ CA BAF II/AG/2022 DU 21 /06/2022 Travaux d'équipement de la bibliothèque municipale de la Commune de Bafoussam 2e, Département de la Mifi, Région de l'Ouest

En procédure d'urgence

N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu est de 30 (trente) jours pour compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de : **cent vingt mille (120 000) Francs CFA** ;

La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **14 /07/2022 à 11 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ; munis du justificatif de leur mandat et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

1. Dossier administratif :

- Absence de la Caution de Soumission ;

- Toute autre pièce administrative absente ou non conforme et non régularisée dans les 48 heures, hormis l'absence de la Caution pour Soumission.

1. Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
2. Capacité financière inférieure au 30% du montant prévisionnel ;
3. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
4. Non-conformité du modèle de caution de soumission

13. Attribution

Après évaluation des offres et vérification des offres financières, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée **la moins disante** et respectant les spécifications techniques de la Demande de Cotation.

14. Durée Validité des Offres

les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (**90**) jours à compter de la date limite de recevabilité des offres

15. Renseignements Complémentaires

les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat Particulier du Maire de Bafoussam 2^{ème} aux jours et heures ouvrables. Tél. : 233.44.53.14.

BAFOUSSAM le 21 Juin 2022

Le MAIRE

TAFAM Roger

COMMUNE D'AFANLOUM

DECISION MUNICIPALE N° 45/DM/CAFAN/SG/2022 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 08/06/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE NGOUNGOU MOU COMMUNE D'AFANLOUM DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Afanloum,

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de la tutelle sur les communes, syndicats des Communes et Etablissements Communaux, et tous les textes modificatifs et complémentaires ;

Vu le décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la commune d'AFANLOUM ;

Vu le décret n°2020/757 du 18 Décembre 2020 portant nomination de Monsieur KIN-NOU NANA Thierry Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du département de la Mefou et Afamba ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/449 du 1er Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) ;

Vu l'arrêté N°000156/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame MEYANGA MARIE ANGELE Epse NOAH comme Maire de la commune d'Afanloum ;

Vu la décision n°0000309/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 23 Mai 2022 portant désignation d'un Président par intérim à la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune d'Afanloum ;

Vu le procès-verbal d'analyse n°009 du 10 Juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marché d'Afanloum ;

Vu la note N°23/RC/PRC/RCE/DRMP/DDMAF/CAFAN/CIPM/S du 13 Juin 2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Afanloum ;

Vu l'accord de gré à gré N°002946/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/EPJ du 29 Juin 2022 ;

Considérant les prévisions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

ARTICLE 1^{ER} : est **annulé** la procédure de l'appel d'offres national ouvert **N°008/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 08/06/ 2022 pour la construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de NGOUNGOU MOU Commune d'Afanloum**, département de la Mefou et Afamba, Région du centre Conformément aux dispositions de l'article N° 102 du Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics.

ARTICLE 2 : la présente décision sera publiée à l'Agence de Régulation des Marchés (ARMP) et notifiée au Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Afanloum et aux éventuelles entreprises ayant acquis ledit Dossier d'Appel d'Offres.

ARTICLE 3 : La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

AFANLOUM le 4 Juillet 2022

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE



COMMUNE DE MESSONDO

RELATIF N°004/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 30 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEUX POUR LE COMPLEXE SPORTIF DE MESSONDO (TERRAIN DE FOOTBALL, BASKET BALL, VOLLEY BALL, HANDBALL), DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un <i>(01)</i> original et six <i>(06)</i> copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de MESSONDO (SIGAMP) au plus tard le 1^{er} juillet 2022 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :</p> <p>«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 30 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEUX POUR LE COMPLEXE SPORTIF DE MESSONDO (TERRAIN DE FOOTBALL, BASKET BALL, VOLLEY BALL, HANDBALL), DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un <i>(01)</i> original et six <i>(06)</i> copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de MESSONDO (SIGAMP) au plus tard le 15 juillet 2022 à 12 heures précises contre récépissé.....</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera le 08 juillet 2022 à 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de MESSONDO en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera le 15 juillet 2022 à 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de MESSONDO en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>

3 Autres

Lire plutot

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEUX POUR LE COMPLEXE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE,

N°	DESIGNATION	U	Q
lot 000	TRAVAUX PRELIMINAIRES		
1	Etudes techniques, projet d'exécution et dossier de récolement	Ft	1
2	Installation de chantier, amené et repli du matériel	Ft	1
	SOUS TOTAL LOT 000		
lot 200	A-TERRAIN DE FOOTBALL		
201	PREPARATION DES SURFACES		
201-1	Nivellement de la plateforme à l'aide d'engin de terrassement	Ft	1
201-2	Constitution d'un lit drainant à base de gravier et sable gros grain	m ²	4130
201-3	Engazonnement	m ²	4130
201-4	Perrés maçonnés	m ²	80
201-5	Assainissement	Ft	1
	SOUS TOTAL 201		
202	DIVERS		
202-1	Marquage au sol	Ft	1
202-2	Peinture à huile sur goals et coins de corners	m ²	20
202-3	Fourniture et pose des filets	U	2
	SOUS TOTAL 202		
	SOUS TOTAL LOT 200		
lot 300			

B-TERRAIN DE HANDBALL/TENNIS ET BASKETBAL/VOLLEYBALL





301-1	Nivellement de la plateforme à l'aide d'engin de terrassement	m ³	1
301-2	Constitution d'un lit drainant à base de gravier et sable gros grain	m ²	0
301-3	Dallage ép.8cm avec treillis soudé dosé à 350kg/m3	m ³	97,6
301-4	Perrés maçonnés	m ²	80,00
301-5	Assainissement	Ft	1
301-6	Chappe spéciale pour unie de l'aire de jeu (pour volley et tennis uniquement)	m ²	330
SOUS TOTAL LOT 300			
202	DIVERS		
202-1	Marquage au sol	Ft	1
202-2	Peinture à huile sur goals, panniens et autres éléments métalliques	m ²	60
202-3	Fourniture et pose des filets des goals de handball	U	2
202-5	Fourniture et pose du filet de tennis y/c supports	Ens	1
202-6	Fourniture et pose des potences et panniens de basket fixes	Ens	2
202-7	Fourniture et pose du filet et support pour volley	Ens	1
SOUS TOTAL LOT 300			
Total général HT			
Montant TVA 19,25%			
Montant AIR 2,2% ou 5,5%			
Montant TTC			
Montant Net à Mandater		<i>MESSONDO le 1 Juillet 2022</i>	

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

COMMUNE D'AFANLOUM

**ADDITIF N° 10/A/SG/CAFAN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022
 DU 06/06/2022 POUR LA CONSTRUCTION DEUX LOGEMENTS SOCIAUX DE DEUX CHAMBRES
 COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)
1 Autres

Au lieu de ...

DU RPAO
Article 5 : Présentation des Offres
5.2 : Constitution des Offres
A) -Pièces administratives (Volume 1)

10 - Une caution de soumission dont le montant est de Cinq Cent Quarante Mille (540 000 Fcfa) est précisée dans l'Avis d'Appel en francs CFA

DU DQE :

N° PRIX	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	QTE	P.U
(...)				
	LOT4 MACONNERIE			
4.1	Agglos creux de 15 x 20 x 40 pour murs extérieurs et intérieurs	m2	552	
4.2	Agglos creux de 10 x 20 x 40 pour murs intérieurs	m2	41,4	
(...)				
	LOT 5 ENDUITS CHAPES ET DIVERS			
5.1	Enduits sur murs intérieurs	m2	1186,8	
5.4	Chape de ciment de 5 cm d'ép. lissée et teintée	m2	62,02	
5.5	Paillasse en béton	ml	3	
(...)				

1 Autres

Lire plutot

Article 5 : Présentation des Offres

5.2 : Constitution des Offres

A) -Pièces administratives (Volume 1)

(...)

10 - Une caution de soumission dont le montant est de Cinq Cent Quarante Mille (540 000 Fcfa) est précisée dans l'Avis d'Appel d'Offres en francs CFA et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

DU DQE :

N° PRIX	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	QTE	P.U
(...)				
	LOT4 MACONNERIE			
4.1	Murs en agglos creux de 15	m2	552	
4.2	Murs en agglos creux de 10	m2	41,4	
(...)				
	LOT 5 ENDUITS CHAPES ET DIVERS			
5.2	Enduits sur murs extérieur et intérieurs	m2	1186,8	
5.4	Chape de ciment de 5 cm d'ép. lissée et teintée	m2	62,02	
5.5	Paillasse en béton	ml	3	
(...)				

AFANLOUM le 29 Juin 2022

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE DE YABASSI

COMMUNIQUE N°012/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 15 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A LA DEMANDE DE COTATION N° 03 /DC/CYABASSI/MO/CIPM/2022 DU 19 MAI 2022 RENFORCEMENT ET L'EXTENSION DE LA MINI ADDUCTION D'EAU SUR L'AXE ECOLE PUBLIQUE LONGTOKA — BONADISSAKE CARREFOUR ARRONDISSEMENT DE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT PNDP-COMMUNE DE YABASSI

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yabassi, Autorité Contractante, communique :
Par Décision N°**012/D/DN/CY/CIPM/2022DU 15 JUIN 2022** Lettre-commande objet du dossier de cotation en Procédure d'Urgence susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant en FCFA TTC	Délai
EXPERIENCE NET SERVICES SARL Tél :659 43 19 17	15 744 568 FRS (Quinze Millions sept cent quarante-quatre mille cinq cent soixante-huit) francs	TROIS (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Yabassi, pour l'établissement de la Lettre-commande y relative.

YABASSI le 15 Juin 2022

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

AVIS DE PUBLICATION DE RESULTATS APR/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/CSM/CSMA/22DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/SODECAO/CIPM/2022DU 03 JUIN 2022POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET D'ENGRAIS À LA SODECAO.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la SODECAO communique

La Société ROYAL CHIMIE S.A a été retenue pour la fourniture des produits phytosanitaires et d'engrais à la SODECAO, objet du Dossier de Demande de Cotation susmentionné aux conditions suivantes :

Objet du Dossier de Consultation	Montant de la Lettre-Commande	Délai de livraison
Produits phytosanitaires et d'engrais à la SODECAO	37 345 570 FCFA/TTC	Trente (30) jours

La Société ROYAL CHIMIE S.Aest invitée à prendre attache avec la SODECAO (Service des Marchés) pour l'établissement du projet de Lettre-commande.

YAOUNDE le 5 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

COMMUNIQUE N° 011/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTES N° 007/DC/PADESCE/UCP/SPM/05-2022 RELATIVE A L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAUX POUR LE PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI. NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE) NUMÉRO : 6745-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Faisant suite à la Demande de Cotation ci-dessus référencée, le Coordonnateur Général du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (**PADESCE**) communique :

Intitulé	Noms et adresse de la société retenue	Méthode de sélection	Montant	Observation	
SOUSSIONNAIRE RETENU					
L'acquisition des fournitures de bureaux pour le PADESCE	ETS FOGICAM, Tel : 651 303 662, Email : fogicam@gmail.com ;	Comparaison des offres	8 035 244 FCFA TTC 6 738 150 FCFA HT	Société retenue à l'issue de la comparaison des offres	
	AUTRES SOUSSIONNAIRE EVALUE				
	ETS ESPOIR BUSINESS	Comparaison des offres	6 888 550 FCFA HT 8 214 596 FCFA TTC	Société retenue à l'issue de la comparaison des offres	
	ETS TSAGUE SIMON	Comparaison des offres	7 421 500 FCFA HT 8 850 139 FCFA TTC	Société retenue à l'issue de la comparaison des offres	
	ETS BEDINE	Comparaison des offres	7 554 350 FCFA HT 9 008 562 FCFA TTC	Société retenue à l'issue de la comparaison des offres	

L'intéressé est invité dès la publication du présent communiqué, à prendre attache avec l'Unité de Coordination pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 23 Juin 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

BAYIHA PAULETTE MARCELINE

COMMUNE DE SOA

RELATIF AUX APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004, 005 ET 006/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2022 DU 14 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR :-LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ONGANDI DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE ;-LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE SOA-AKAK I (4,5 KM), DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE ;-LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE REGIONALE BITUMEE N°0124 : YAOUNDE-SOA (12,00 KM), DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformément aux prescriptions du DAO devra parvenir au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa, au plus tard le 07 Juillet 2022 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention : « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2022 DU 14 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ONGANDI DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE » (A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformément aux prescriptions du DAO devra parvenir au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa, au plus tard le 14 Juillet 2022 à 11 heures, heure locale.</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des documents administratifs, des offres techniques et financières aura lieu le 07 Juillet 2022 à 12 heures, heure locale, à la salle des Acte de la Mairie de Soa par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et dûment Mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des documents administratifs, des offres techniques et financières aura lieu le 14 Juillet 2022 à 12 heures, heure locale, à la salle des Acte de la Mairie de Soa par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa.</p>

SOA le 5 Juillet 2022

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE D'AFANLOUM

ADDITIF N° 13/A/SG/CAFAN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 08/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE LA TRIBUNE DU COMPLEXE SPORTIF MUNICIPAL D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Absence ou Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis (exceptée la caution de soumission) ; ● Fausse déclaration ou documents falsifiés ; ● Omission d'un Prix quantifié dans l'offre financière ; ● Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative à l'ouverture des plis ; ● Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 80% d'éléments positifs ; Critères essentiels de qualification ● Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur : <ul style="list-style-type: none"> ● L'Attestation et le Rapport de visite de site signé sur l'honneur par le Prestataire ; ● La présentation du dossier de Soumission ; ● Références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des Bâtiments ; ● La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ; ● Qualification et expérience du personnel du chantier ; <p>Compréhension du projet ; La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ; La Capacité financière de l'entreprise.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>14- Essential qualification criteria 14.2- Essential criteria Add : - understanding of the project (...)</p>

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>DU RPAQ Article 10– Signature du Marché c- Le marché doit être notifié à son titulaire dans les cinq (5) jours qui suivent la date de sa signature. L'Ordre de Service de démarrage des prestations sera transmis au Chef de Service du marché pour notification à l'attributaire dans les sept (07) jours qui suivent la réception dudit document.</p>

2 Autres

Lire plutot

Article 10– Signature du Marché

c- Le marché doit être notifié à son titulaire dans **les cinq (5) jours ouvrables** qui suivent la date de sa signature. L'Ordre de Service de démarrage des prestations sera transmis au Chef de Service du marché pour notification à l'attributaire dans **les Cinq (05) jours** qui suivent la réception dudit document.

Des établissements financiers habilités à émettre des cautions.

Considérer la liste des banques ci-jointe

AFANLOUM le 29 Juin 2022

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/SIC/CIPM/2022 DU 15 JUIN 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL TECHNIQUE DE TOPOGRAPHIE ET INFORMATIQUE A LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC).

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires

- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de **48 heures** ;
- pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- défaut de présentation dans trois (03) enveloppes distinctes cachetées hermétiquement fermées du dossier administratif, des offres technique et financière ;
- note technique inférieure à quatre-vingt (80) oui des critères d'évaluation, soit 36/45 "oui" pour le Lot n°1 et 11/13 "oui" pour le lot n°2 ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- absence de prospectus et de la description détaillée de la fourniture proposée ;
- non-respect d'une des caractéristiques techniques majeures ;
- Absence de la caution de soumission.

XIII.2 - Critères essentiels

Le système d'évaluation appliqué est le système binaire. Il concerne les critères ci-après :

SYSTEME D'EVALUATION APPLIQUE	OUI/NON
- Présentation de l'offre (pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;	
- Garantie de l'offre ;	
- Programme de Formation ;	
- Autorisation du fabricant ;	
- Références du soumissionnaire dans les prestations similaires ;	
- Délai de livraison ;	
- Capacité financière supérieure ou égale à : Lot n°1 (25 500 000), Lot n°2 (14 500 000), en FCFA ;	
- Disponibilité des pièces de rechange ;	
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la fourniture (DF) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page).	

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et obtenir une note technique d'au moins quatre-vingt (80)oui, soit 36/45 "oui" pour le Lot n°1 et 11/13 "oui" pour le lot

n°2 prévus dans la grille d'évaluation, pour chaque équipement sollicité, par lot.

1	Critères d'évaluation
	<p>Lire plutot</p> <p>Le système d'évaluation appliqué est le système binaire. Il concerne les critères ci-après :</p> <p><u>SYSTEME D'EVALUATION APPLIQUE : Oui/Non</u></p> <ul style="list-style-type: none">-Présentation de l'offre (pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;-Garantie de l'offre ;-Programme de Formation ;-Autorisation du fabricant ;-Références du soumissionnaire dans les prestations similaires ;-Délai de livraison ;-Capacité financière supérieure ou égale à : Lot n°1 (25 500 000), Lotn°2 (14 500 000), en FCFA ;-Service après-vente ; <p>Preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la fourniture (DF) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page</p>
2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>

2 Autres

Lire plutot

REGLEMENT PARTICULIER D'APPEL D'OFFRES

critères essentiels (10)	<p>Le système d'évaluation appliqué est le système binaire. Il concerne les critères ci-après :</p> <p>SYSTEME D'EVALUATION APPLIQUE : Oui/Non</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de l'offre (pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ; - Garantie de l'offre ; - Programme de Formation ; - Autorisation du fabricant ; - Références du soumissionnaire dans les prestations similaires ; - Délai de livraison ; - Capacité financière supérieure ou égale à : Lot n°1 (25 500 000), Lot n°2(14 500 000), en FCFA ; - Disponibilité des pièces de rechange ; - Preuves d'acceptation des conditions du marché(Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la fourniture (DF) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page). 	<p>Le système d'évaluation appliqué est le système binaire. Il concerne les critères ci-après :</p> <p>SYSTEME D'EVALUATION APPLIQUE : Oui/Non</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de l'offre (pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ; - Garantie de l'offre ; - Programme de Formation ; - Autorisation du fabricant ; - Références du soumissionnaire dans les prestations similaires ; - Délai de livraison ; - Capacité financière supérieure ou égale à : Lot n°1 (25 500 000), Lot n°2(14 500 000), en FCFA ; - Service après-vente ; - Preuves d'acceptation des conditions du marché(Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la fourniture (DF) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page).

GRILLE D'EVALUATION



Annexe	<u>Désignations</u>	<u>Désignations</u>
N°6	<p>1. 1. Présentation de l'offre (OUI si au moins 1/2 des sous critères)</p>	<p>1. 1.</p>
Critères	<p>1- Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le DAO ;</p>	<p>1- Pièces rangées dans l'ordre pres</p>
essentiels	<p>2- Documents séparés par des intercalaires de couleurs.</p>	<p>2- Documents séparés par des interca</p>
	<p>1. 2. Exhaustivité de l'offre par Lot</p>	<p>1.</p>
	<p>1- <u>Tous les équipements sont proposés</u></p>	<p>1- Garantie : douze (12)</p>
	<p>1.</p>	<p>1. 3. Garantie</p>
	<p>1- Garantie : douze (12) mois</p>	<p>1. 3.</p>
	<p>1. 4. Service après-vente (OUI si au moins 1/2 des sous critères)</p>	<p>1- Disponibilité d'un magasin de ver rechange au Cameroun</p>
	<p>1- Disponibilité d'un magasin de vente de pièces de rechange au Cameroun ;</p>	<p>2- Disponibilité d'un atelier de réparat avec photo à l'appui.</p>
	<p>2- Disponibilité d'un atelier de réparation au Cameroun avec photo à l'appui.</p>	<p>1. 4.</p>
	<p>1. 5. Références du soumissionnaire dans ses prestations similaires</p>	<p>1- Au moins deux marchés similaires dernières années, avec les montants de prestations similaires (première et contrat et PV de réception)</p>
	<p>1- Au moins deux marchés similaires au cours des trois dernières années, avec les montants desdits marchés et les documents justificatifs (première et dernière page du contrat et PV de réception)</p>	<p>1.</p>
	<p>1.</p>	<p>1. 6. Délai de livraison</p>
	<p>1- Délai de livraison : soixante (60) jours maximum.</p>	<p>Délai de livraison : soixante (60)</p>
	<p>1. 7. Preuves d'acceptation des conditions du marché</p>	<p>1. 6.</p>
	<p>1- Copies dûment paraphées du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)</p>	<p>Copies dûment paraphées du Cah Administratives Particulières (</p>
	<p>2- Copies dûment paraphées du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CTP)</p>	<p>2- Copies dûment paraphées du Cah Techniques Particulières (C</p>



YAOUNDE le 6 Juillet 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT*

NOUNJEU FAUSTIN CLOVIS

COMMUNE DE MBANGASSINA

PORTANT MODIFICATION DES DATES ET HEURES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, CRITÈRES ÉLIMINATOIRES, CRITÈRES ESSENTIELS, TEXTES GÉNÉRAUX APPLICABLES ET TOUTES AUTRES ÉVENTUELLES ERREURS DANS LES DOSSIERS DE DEMANDE DE COTATION N°04/DC/CMBNA/CIPM/2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général de la commune de MBANGASSINA au plus tard le 05 juillet 2022 à 12 heures précises et devront porter la mention suivante : AVIS DE CONSULTATION N°04/DC/CMBNA/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK UP 4 X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MBANGASSINA " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général de la commune de MBANGASSINA au plus tard le 12 juillet 2022 à 12 heures précises et</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>La Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mbangassina procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 05 juillet 2022 à 13 heures précises dans la salle des actes de la Commune de Mbangassina. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Une feuille de présence attestant leur présence pourra être signée à cet effet.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>La Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mbangassina procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 12 Juillet 2022 à 13 heures précises dans la salle des actes de la Commune de Mbangassina.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>

3 Autres**Lire plutot****B.Critères essentiels :**

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur :

1. Présentation Générale de l'offre 08	
2. spécifications techniques 68	
3. Références dans les fournitures similaires 02	
4. Capacité financière 03	
5. Délai de livraison 01	
La non satisfaction d'au moins 62/82 soit 75,60% des critères ci-dessus entraine l'élimination de l'Offre.	

MBANGASSINA le 5 Juillet 2022

Le MAIRE

MBOENE Bernard

COMMUNE DE MESSAMENA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010-BIS/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'EDUCATION ET D'ANIMATION CULTUREL (CEAC) DANS LA VILLE DE MESSAMENA, DÉPARTEMENT DU HAUT - NYONG, RÉGION DE L'EST. LOT UNIQUE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre d'Education et d'Animation Culturel (CEAC) dans la ville de Messamena, Département du Haut - Nyong, Région de l'Est. Lot unique.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est la suivante :

- Lot 100 : Travaux préparatoires;
- Lot 200 : Terrassement;
- Lot 300 : Ouvrages en Infrastructures ;
- Lot 400 : Ouvrages en superstructures ;
- Lot 500 : Charpente-Couverture-Plaforkl.
- Lot 600 : Enduits intérieurs, extérieurs et revêtement
- Lot 700 : Menuiserie bois et métallique ;
- LOT 800 : Plomberie sanitaire ;
- Lot 900 : Electricité ;
- Lot 1000 : Peinture ;
- Lot 1100 : VRD

3. Cout Prévisionnel

30.000.000 FCFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont allotis en un (01) seul lot (Lot unique).

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, EXERCICE 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès du Secrétariat Général ou du Service Technique de la Commune de Messamena, Téléphone 699 82 13 95/697 27 74 42 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Secrétariat Général ou du Service Technique de la Commune de Messamena, Téléphone 699 82 13 95/697 27 74 42 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale de Messamena.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Messamena, au plus tard le **14 Juil 2022 à 12 heures** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010-BIS/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022
En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre d'Education et d'Animation Culturel (CEAC) dans la ville de Messamena, Département du Haut - Nyong, Région de l'Est. Lot unique.

"A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit 600 000 F CFA (six cent mille francs), délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des Actes de la Mairie de Messamena le **14 JUIL 2022 à 13heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Messamena, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative pendant un délai de 48heures ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) Absence de la Caution de soumission.

b. Offre technique

- 1> Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires irrcomplet à plus 20% ou non-conforme;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces doivent être datées de moins de trois (03) mois par une Autorité Administrative compétente.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatif à la qualification des candidats porteront sur ;

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) La Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux CXii/Non
- 4) La cohérence entre le planning d'approvisionnement en matériaux, le planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 7) La compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70^/o, (soit au moins S « oui » sur 7) seront examinées.

15. Attribution

La lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena, aux numéros de téléphones : 699 82 13 95 / 697 27 74 42.

MESSAMENA le 16 Juin 2022

Le MAIRE

NKOUOK Serge Alfred

COMMUNE DE BIBEMI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02(BIS) /AONO/C-BIB/CIPM/2022 DU 06/07/2022 LANCE EN PROCEDURE D'UROEMCR RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP BILINGUE DE PADARME DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
5627100026415042811

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2022, le Maire de la Commune de Bibémi lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de l'Éducation de Base un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de d'un bloc de deux salles de classe à l'EP Bilingue de Padarmé, dans la Commune de Bibémi, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

Travaux préparatoires ;

Terrassements ;

Fondations ;

Maçonnerie-Élévations

; Couverture et charpente ;

Menuiseries métalliques ;

Électricité ;

Revêtement- Peinture ;

VRD

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix-neuf millions (19 000 000) F CFA**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un **unique lot**.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du MINDDEVEL, **Exercice 2022**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bibémi dès Publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat du Maire de la Commune de Bibémi dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante mille francs (40 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Bibémi.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bibémi au plus tard le **04/08/2022**.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépoitillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **2%** du montant prévisionnel soit **Trois cent quatre-vingt miUe (380 000) Francs CFA** établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la **pièce 12 du DAG** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAG, d'un montant de **Trois cent quatre-vingt miUe (380 000) F CFA** valable pendant une période de **trente (30) jours** au delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et et financières qui aura lieu le 04/08/2022 à 11 heures dans le bureau de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bibémi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
 - 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
 - 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.
- Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif
- Absence de la Caution de Soumission

14.1.2 Offre technique Fausse déclaration ou pièce falsifiée Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%)
Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier durant les trois (3) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises suspendues établies annuellement par le MINMAP.

Offre incomplète ou non conforme Non-conformité du modèle de soumission Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, le DEQ et le SDPU Absence de la lettre de soumission .

Omission d'un corps d'état

14.2. Principaux critères essentiels L'évaluation des Offres techniques se fera par La méthode binaire (Oui/Non) suivant la grille d'évaluation établie sur 41 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;

Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise sur 12 critères;

L'expérience du personnel de l'entreprise sur 10 critères ;

La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 9 critères;

Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 7 critères;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI soit 29 points seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bibémi

BIBEMI le 5 Juillet 2022

Le MAIRE

ELH YEDI Armand

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°002/ASMI/AER/DG/DET/SDEP/2022 DU 05 JUILLET 2022 POUR LA PRÉQUALIFICATION DES CONSULTANTS SPÉCIALISÉS EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLECTRIFICATION RURALE PAR MINI/PETITES CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES ET RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ASSOCIÉS DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA BOUMBA-ET-NGOKO, DJA-ET-LOBO, OCÉAN ET MAYO-BANYO, RÉGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EST ET DU SUD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

L'Agence de l'Électrification Rurale envisage de faire des études détaillées dans le cadre de l'exécution de son budget de l'exercice 2022 afin de disposer des projets mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés dans certaines zones sous-desservies par en infrastructures énergétiques pour sa banque de données en vue de la recherche de financements pour ceux-ci.A

2. Objet

En vue de la réalisation des missions de l'AER et afin de consolider la base de données des projets d'électrification rurale, le Directeur Général de l'AER sollicite des propositions en vue de la préqualification des bureaux d'études spécialisés pour la réalisation des études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés dans les communes ci-après et constitués en quatre lots :

N°	Lot	Rivière	Commune	Communes à couvrir	Département	Région
1	Lot 1	Loné	Salapoumbé	Salapoumbé, Moloundou, Yokadouma	Boumba-et-Ngoko	Est
2	Lot 2	Fé	Djoum	Djoum, Mintom, Oveng	Dja-et-Lobo	Sud
3	Lot 3	Mbikiliki	Lolodorf	Lolodorf, Bipindi, Akom II	Océan	Sud
4	Lot 4	Mayo-Djinga	Mayo-Darlé	Mayo-Darlé, Bankim, Banyo	Mayo-Banyo	Adamaoua

La mission confiée au Consultant consiste en la réalisation des études de faisabilité technique, économique et financière (APS, APD et DAO), en vue de la construction de 04 mini/petites centrales hydroélectriques.

3. Consistance des prestations

La prestation d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés à fournir par le Consultant pour chacun des lots sera déclinée ainsi qui suit :

- Tâche 1 : Faire l'état des lieux de la situation du taux d'accès à l'électricité dans les communes concernées par le projet d'électrification rurale ;
- Tâche 2 : Réaliser une étude de la demande en électricité ;
- Tâche 3 : Réaliser des reconnaissances géologiques des sites de PCH ;
- Tâche 4 : Réaliser des études topographiques par drone (notamment), des sites de PCH, (et déterminer les hauteurs de chutes brutes et nettes) ;
- Tâche 5 : Réaliser les études hydrologiques : Apports et crue (puis, fixer le débit d'équipement) ;
- Tâche 6 : Réaliser les études des aménagements hydroélectriques (avec conception de tous les ouvrages d'accès au site, de production d'électricité) et (des) réseaux électriques associés ;
- Tâche 7 : Réaliser l'analyse économique et financière du projet.

4. Participation et origine

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est réservée aux bureaux d'études techniques justifiant d'une expérience avérée dans la réalisation des études de projets de construction des centrales de production d'énergie électrique et les réseaux associés notamment par mini/petites centrales hydroélectriques.

DURÉE DE LA PRESTATION.

La durée de l'étude est de six (06) mois dès la signature de l'ordre de service de démarrage des prestations.

LANGUE DE TRAVAIL.

La langue de travail sera soit en français soit en anglais.

5. Financement

Les prestations, qui seront confiées au Consultant, seront financées par le Budget de l'Agence de l'Électrification Rurale (AER), exercice 2022.

Le montant prévisionnel toutes taxes comprises de la prestation pour l'étude de faisabilité des aménagements de petites centrales hydroélectriques dans chacune des communes est de **XAF 50 000 000 (cinquante millions Francs CFA).**

6. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés en français en sept (07) exemplaires dont un original, devront être déposés sous pli scellé à la Direction Générale de l'AER, Service des Marchés, sise au quartier NYLON BASTOS, au plus tard le **26 juillet 2022** à 10 heures précises, contre récépissé et devront porter les mentions suivantes :

« **AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**

N°002/ASMI/AER/DG/DET/SDEP/2022 du 05 juillet 2022

Pour la préqualification des consultants spécialisés en vue de la réalisation des études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés dans les Départements de la Boumba-et-Ngoko, Dja-et-Lobo, Océan et Mayo-Banyo, Régions de l'Adamaoua, de l'Est et du Sud. »

« **À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT** »]

OUVERTURE ET ANALYSE DES DOSSIERS.

L'ouverture et analyse des dossiers sera faite par une Commission Ad-hoc commise à cet effet par le Directeur Général ayant une parfaite connaissance du dossier. À l'issue de cela, une liste de bureaux d'études ayant obtenu au moins 75 points sur 100 sera établie et publiée. Ces candidats présélectionnés seront ensuite contactés par l'AER pour déposer des offres techniques et financières pour analyse.

Tout dossier non conforme aux prescriptions du présent ASMI sera déclaré irrecevable.

7. Composition du dossier

Les bureaux d'études désireux de participer au présent ASMI devront présenter un dossier contenu dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur, deux enveloppes :

La première enveloppe dite « Enveloppe A » portera la mention « Pièces administratives » et contiendra les documents ci-après :

N°	PIECES
A1	Lettre de déclaration d'intention à soumissionner timbrée à 1 000 Fcfa de faisant apparaître la raison sociale, l'adresse et le siège social, les contacts, les noms, prénoms, qualité du signataire
A2	Une attestation de non redevance
A3	Un plan de localisation
A4	Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP
A5	Une attestation pour soumission CNPS portant la mention du présent ASMI
A6	L'accord de groupement le cas échéant, signé des parties et définissant le rôle de chacun des associés, le mandataire du groupement ainsi que les caractères du groupement (entreprises conjointes ou entreprises solidaires etc). Dans ce cas, chaque soumissionnaire produira les pièces A2, A3, A4, et A5.

Les pièces administratives requises devront impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées

conformes, signées par les administrations émettrices et datant de moins de trois (03) mois. Tout dossier dont l'ensemble des pièces administratives n'est pas totalement conforme sera rejeté.

La deuxième enveloppe dite « Enveloppe B » portera la mention « Offre Technique ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références des soumissionnaires constitués dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant :

N°	DOCUMENTS
B1	Un sommaire assorti d'une numérotation de toutes les pages.
B2	Organisation du Consultant : - Disponibilité d'un document permettant d'identifier le statut et l'activité principale de la firme ; - Organigramme de la firme.
B3	Les références du Consultant dans la réalisation des études d'électrification rurale au cours des dix (10) dernières années. Chaque mission numérotée sera résumée dans un tableau : - Description des travaux réalisés, - Références du marché, - Nom du Maître d'Ouvrage, - Montant, - Année de réalisation, - Durée, - Lieu d'exécution de la prestation. En plus de ce tableau de synthèse, l'entreprise devra apporter toutes les preuves pouvant permettre d'établir la traçabilité des déclarations fournies (PV de réception, copie des marchés, attestations de bonne exécution ou de main levée de la caution, décomptes divers, etc.).
B4	Une note de présentation relative à la compréhension, à l'organisation et à la méthodologie d'exécution et au plan de travail à réaliser.
B5	Une liste nominative des experts proposés dans ce projet avec les CV datés et signés des titulaires accompagnés, le cas échéant, des Attestations d'inscription aux Ordres Nationaux compétents. Chaque CV doit se limiter à 3 pages maximum et indiquera le nombre d'années d'expérience, les références dans la réalisation des études d'électrification rurale avec précision du rôle particulier de la personne concernée. Les qualifications et l'expérience de chaque expert doivent clairement correspondre au profil indiqué.
B6	Une liste exhaustive des moyens logistiques du Bureau d'études, du matériel et outillage utilisés pour les études avec indication des propriétés (propriétaire ou locataire). Les copies des cartes grises ou contrat de location et toute autre preuve d'appartenance devront être fournies.

B7	Chiffres d'affaires (CA) cumulés basés sur les États Financiers ou la Déclaration Statistique et Fiscale des années 2019, 2020 et 2021.
	Toute indication de capacité à mobiliser les fonds pour l'exécution des prestations serait un atout.

Le soumissionnaire tiendra compte des détails spécifiques au projet donnés dans la Grille d'évaluation.

PROFIL DES EXPERTS.

Le Consultant sera un cabinet ou un consortium de cabinets avec les qualifications et l'expérience dans les études de faisabilités des énergies renouvelables, les compétences et l'expérience couvrant la planification énergétique, l'analyse économique et financière des projets et programmes d'investissement de l'énergie, la politique et les textes réglementaires dans le développement du secteur de l'énergie.

Chaque cabinet de Consultant doit fournir une liste de son personnel, en spécifiant le personnel clé, et en indiquant pour chaque membre : (i) les diplômes universitaires ; (ii) les domaines d'expertise et d'expérience professionnelle ; (iii) les études similaires à celles du projet décrit

L'équipe du Consultant doit comprendre :

- un (01) Chef de mission (chef d'équipe), expert en électrification rurale ;
- un (01) Ingénieur de Génie Civil ;
- un (01) Ingénieur de Génie Électrique ;
- un (01) Ingénieur Géologue ;
- un (01) Ingénieur hydraulicien ou hydrologue du secteur de l'énergie électrique ;
- un (01) Ingénieur en topographie et en géomatique ;
- un (01) Expert Environnementaliste du secteur de l'énergie notamment les projets hydroélectriques ;
- un (01) Expert en analyse économique et financière des projets hydroélectriques et programmes d'investissements de l'énergie.

Le Consultant devra déterminer le nombre d'hommes-jours (HJ) pour chaque expert pour chaque phase sans dépasser la durée contractuelle. Pour chaque expert, il spécifiera la durée d'intervention sur le terrain et au siège pour chaque phase.

Les Experts clé devront avoir une parfaite maîtrise du français ou de l'anglais parlé et écrit.

8. Critères d'évaluation

11.1 Critères essentiels.

Les critères d'admission des dossiers administratifs se résument à vérifier la conformité des pièces administratives demandées. L'évaluation des pièces techniques sera faite sur la base des critères prédéfinis auxquels seront attribués les points de manière à atteindre une note globale maximale de 100.

11.2 Critères éliminatoires.

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- 1) Dossier administratif non-conforme ;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) Absence de l'Attestation d'inscription à l'ordre professionnel d'un Ingénieur lorsque celui existe ;
- 4) Note technique inférieure à 75 sur 100.

11.3 Grille d'évaluation.

N°	Critères	No
1.	PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DOSSIER	05
	7 exemplaires (01 original et 06 copies)	01
	Sommaire et pagination	01
	Agencement des pièces dans l'ordre demandé	01
	Intercalaires	01
	Clarté et lisibilité	01
2.	RÉFÉRENCES DU SOUMISSIONNAIRE DANS LES PRESTATIONS SIMILAIRES	10
	Au moins (03) références dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés durant les dix (10) dernières années (02 points par référence justifiée)	



	Au moins (02) références dans le domaine des réseaux électriques au cours des dix (10) dernières années (02 points par référence justifiée)	04
3.	ORGANISATION, MÉTHODOLOGIE D'EXÉCUTION ET PLAN DE TRAVAIL	15
	Compréhension de la mission	05
	Contenu et qualité de la note méthodologique	05
	Ordonnancement des tâches et plan de travail	05
4	QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES DU PERSONNEL-CLÉ	55
4.1	<i>Chef de mission</i>	13
	Qualification et compétence : Il doit être titulaire d'un diplôme d'ingénieur de génie électrique, génie mécanique, génie civil ou en génie infrastructure-hydraulique de niveau Bac+5 minimum, inscrit au tableau de l'Ordre National des Ingénieurs correspondant et justifiant de 10 ans d'expériences dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés.	03
	Au moins (03) références dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés durant les dix (10) dernières années (02 points par référence justifiée)	06
	Au moins (02) références dans le domaine des réseaux électriques au cours des dix (10) dernières années (02 points par référence justifiée)	04
4.2	Un Ingénieur de Génie Civil	07
	Qualification et compétence : Il doit être titulaire d'un diplôme d'ingénieur de génie civil de niveau Bac+5 minimum, inscrit au tableau de l'Ordre National des Ingénieurs correspondant et justifiant de 08 ans d'expériences dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés.	02
	Au moins (03) références dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés durant les huit (08) dernières années (01 point par référence justifiée)	03
	Au moins (02) références dans le domaine des réseaux électriques au cours des huit (08) dernières années (01 point par référence justifiée)	02
4.3	Un Ingénieur de Génie Électrique	07
	Qualification et compétence : Il doit être titulaire d'un diplôme d'ingénieur de génie électrique de niveau Bac+5 minimum, inscrit au tableau de l'Ordre National des Ingénieurs correspondant et justifiant de 08 ans d'expériences dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés.	02
	Au moins (03) références dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés durant les huit (08) dernières années (01 point par référence justifiée)	03
	Au moins (02) références dans le domaine des réseaux électriques au cours des huit (08) dernières années (01 point par référence justifiée)	02
4.4	Un Ingénieur Géologue	07
	Qualification et compétence : Il doit être titulaire d'un diplôme d'ingénieur en géologie de niveau Bac+5 minimum, inscrit au tableau de l'Ordre National des Ingénieurs correspondant et justifiant de 08 ans d'expériences dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés.	02

	Au moins (03) références dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés durant les huit (08) dernières années (01 point par référence justifiée)	03
	Au moins (02) références dans le domaine des réseaux électriques au cours des huit (08) dernières années (01 point par référence justifiée)	02
4.5	Un Ingénieur hydraulicien ou hydrologue	07
	Qualification et compétence : Il doit être titulaire d'un diplôme d'ingénieur en géologie de niveau Bac+5 minimum, inscrit au tableau de l'Ordre National des Ingénieurs correspondant et justifiant de 08 ans d'expériences dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés.	02
	Au moins (03) références dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés durant les huit (08) dernières années (01 point par référence justifiée)	03
	Au moins (02) références dans le domaine des réseaux électriques au cours des huit (08) dernières années (01 point par référence justifiée)	02
4.6	Un Ingénieur topographe et géomaticien	07
	Qualification et compétence : Il doit être titulaire d'un diplôme d'ingénieur en topographie de niveau Bac+5 minimum et d'une qualification en géomatique, inscrit au tableau de l'Ordre National des Ingénieurs correspondant et justifiant de 05 ans d'expériences dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés.	02
	Au moins (05) références dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés durant les cinq (05) dernières années (01 point par référence justifiée)	05
4.7	Un Expert environnementaliste	07
	Qualification et compétence : Il doit être titulaire d'un Master en sciences environnementales de niveau BAC+5 (Université ou grande école) possédant au moins 05 ans d'expériences dans la conduite d'analyse environnementale et sociale des projets d'infrastructures	02
	Au moins (03) références dans la conduite d'analyse environnementale et sociale des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés durant les cinq (05) dernières années (01 point par référence justifiée)	03
	Au moins (02) références dans la conduite d'analyse environnementale et sociale des projets de réseaux électriques au cours des cinq (05) dernières années (01 point par référence justifiée)	02
4.8	Un Expert en analyse économique et financière	07
	Qualification et compétence : Il doit être titulaire d'au moins un Master en économie et/ou de finance (Université ou grande école) de niveau Bac +5 minimum ou équivalent d'un Bac+5 au moins en sciences sociales ou équivalent, et justifiant de 08 ans d'expériences dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés.	02
	Ayant effectué au minimum 05 (cinq) prestations dans le domaine d'évaluation technique, d'analyse économique et financière des projets et programmes du secteur énergétique incluant les projets d'énergie renouvelable notamment hydroélectricité au cours des huit (08) dernières années (01 point par référence justifiée)	05
5	Moyens techniques et matériels	10
5.1	Moyens techniques (Logiciels)	05
	Moyens logiciels avec indication des Licences des logiciels-clé pour la mission	05

5.2	Moyens matériels	05
	Moyens logistiques avec indication des propriétés (propriétaire ou locataire), les copies des cartes grises ou contrat de location et toute autre preuve d'appartenance devront être fournies	05
6	Capacité financière du soumissionnaire (CA basés sur la Déclaration Statistique et Fiscale des années 2019, 2020 et 2021)	05
	CA cumulé	00
	CA cumulé ? 50 000 000 FCFA	03
	CA cumulé ? 100 000 000 FCFA	05
TOTAL		100

La note technique minimale requise pour la préqualification est de 75 points sur 100.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au plus tard sept (07) jours avant la date limite de dépôt des offres, auprès du Service des Marchés de l'AER au siège à l'Annexe de l'AER sis à BASTOS, quartier Nylon, Tél/Fax : (+237) 222 21 23 81.

10. Evaluation et publication des resultats

Seuls les candidats ayant fourni toutes les pièces administratives requises et ayant obtenu une note technique minimale de 75 points seront retenus pour l'appel d'offres national restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par la réglementation en vigueur en République du Cameroun. /-

RAPPORTS.

- Tous les rapports et les résultats attendus doivent être soumis en langue française ou anglaise. Ils seront fournis en version électronique sous PDF et Word. Le Consultant mettra également à disposition tout le matériel d'analyse pertinent, des calculs économiques et des simulations financières menés dans l'étude dans des fichiers informatiques (MS Word, MS Excel) en version exploitable ;
- Chaque rapport comportera obligatoirement, entre autres parties, « un Résumé, une Conclusion, des Recommandations » ainsi que les références de tous les documents consultés ;
- Les différents rapports doivent être déposés conformément au calendrier de réalisation de l'étude ;
- Le consultant remettra aussi les versions papier en cinq (05) exemplaires en couleur des deux versions française ou anglaise du rapport final.
- Une présentation du rapport final de sous Power Point sera préparée par le Consultant en vue de sa présentation à l'AER. La présentation montrera les points clés de l'étude qui permettront de rechercher les fonds.

YAOUNDE le 5 Juillet 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOUSSA OUSMANOU

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N° 008/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AMI N°001/AMI/CNCC/CIPM/2022 POUR L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES CENTRES DE VIE POUR TRANSPORTEURS LE LONG DES CORRIDORS TRANS CAMEROUNAIS POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Communiqué :

Suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt dont l'objet est susmentionné, les entreprises ci-dessous sont pré-qualifiées:

N°	NOMS DES ENTREPRISES PRE QUALIFIEES	ADRESSES
1	NC CONSULTING	BP : 11834 Yaoundé Tél : 699 31 40 77
2	EYRA INTERNATIONAL	BP : 1864 Yaoundé Tél : 699 93 89 63
3	JEAN DUPUCH EXPORT	BP : 5417 Yaoundé Tél : 699 94 84 84

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué, au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du CNCC pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Ce communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

DOUALA le 1 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

COMMUNE DE YABASSI

DECISION N° 015/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME SPORTIVE A YABASSI- COMMUNE DE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yabassi, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution;

Vu le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011, portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu le décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018, Code des Marchés Publics;

Vu l'Arrêté N°000271/A/MINDDEVEL DU 06 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur EBA Jean Mirabeau comme Maire de la Commune de Yabassi;

Vu la décision N°01/D/CY/D-Nkam/2019 du 28 Juin 2019 du Maire de la commune de Yabassi constatant la composition de la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Yabassi.

Considérant le financement BIP EXERCICE 2022

Considérant APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 014/AONO/CY/DN/CIPM/2022 DU 19 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME SPORTIVE A YABASSI- COMMUNE DE YABASSI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL

Vu le procès-verbal du 23 JUIN 2022 signé du Président de la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Yabassi portant proposition d'attribution.

DECIDE

Article 1er : L'Entreprise ETS ASSOCIATION, est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative dossier d'appel d'offres sus-rappelé, pour un montant de 30 000 000 FRS (Trente Millions) francs et un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2: Le Représentant de l'entreprise adjudicataire est prié de se présenter à la Mairie de Yabassi dès publication de la présente Décision, dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./

YABASSI le 23 Juin 2022

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

**DECISION N°008/CNCC/DG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AMI
N°001/AMI/CNCC/CIPM/2022 POUR L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES
CENTRES DE VIE POUR TRANSPORTEURS LE LONG DES CORRIDORS TRANS CAMEROUNAIS POUR LE
COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général

Vu la constitution ;

Vu la loi n°005/008 du 30 décembre 2005 portant loi des finances de la République du Cameroun ;

Vu le décret n°2004/275 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°98/311 du 09 décembre 1998 portant réorganisation du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Vu le décret n°2006/028 du 24 janvier 2006 portant nomination de Monsieur Auguste MBAPPE PÉENDA aux fonctions de Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Vu la décision N°276/CNCC/DG/2019 du 25 Juin 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Décide :

Article 1 :

Suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt dont l'objet est susmentionné, les entreprises ci-dessous sont pré-qualifiées:

N°	NOMS DES ENTREPRISES PRE QUALIFIEES	ADRESSES
1	NC CONSULTING	BP : 11834 Yaoundé Tél : 699 31 40 77
2	EYRA INTERNATIONAL	BP : 1864 Yaoundé Tél : 699 93 89 63
3	JEAN DUPUCH EXPORT	BP : 5417 Yaoundé Tél : 699 94 84 84

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 1 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

COMMUNE DE YABASSI

DECISION N°012/D/ DN/CY/CIPM/2022 DU 15 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE AUX TRAVAUX RENFORCEMENT ET L'EXTENSION DE LA MINI ADDUCTION D'EAU SUR L'AXE ECOLE PUBLIQUE LONGTOKA — BONADISSAKE CARREFOUR ARRONDISSEMENT DE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT PNDP-COMMUNE DE YABASSI

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yabassi, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution;

Vu le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011, portant réorganisation de la Présidence de la République le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°201 1/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu le décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018, Code des Marchés Publics;

Vu l'Arrêté N°000271/A/MINDDEVEL DU 06 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur EBA Jean Mirabeau comme Maire de la Commune de Yabassi;

Vu la décision N°01/D/CY/D-Nkam/2019 du 28 Juin 2019 du Maire de la commune de Yabassi constatant la composition de la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Yabassi. Considérant le financement PNDP-COMMUNE DE YABASSI, Exercice 2022

Considérant DEMANDE DE COTATION N° 03 /DC/C-YABASSI/MO/CIPM/2022 DU 19 Mai 2022 RENFORCEMENT ET L'EXTENSION DE LA MINI ADDUCTION D'EAU SUR L'AXE ECOLE PUBLIQUE LONGTOKA — BONADISSAKE CARREFOUR ARRONDISSEMENT DE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM

Vu le procès-verbal du 15 JUIN 2022 signé du Président de la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Yabassi portant proposition d'attribution.

DECIDE

Article 1er . L'Entreprise EXPERIENCE NET SERVICES SARL Tél : 659 43 19 17 est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative dossier d'appel d'offres sus-rappelé, pour un montant de 15 744 568 FRF (Quinze Millions sept cent quarante quatre mille cinq cent soixante huit) francs et un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2: Le Représentant de l'entreprise adjudicataire est prié de se présenter à la Mairie de Yabassi dès publication de la présente Décision, dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YABASSI le 15 Juin 2022

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

COMMUNE D'AFANLOUM

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022
DU 30/06/2022 POUR LA REHABILITATION DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'AFANLOUM,
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la **Commune d'AFANLOUM** (Maitre d'Ouvrage), lance en **PROCEDURE D'URGENCE** pour le compte de la Commune **d'AFANLOUM**, un Appel d'Offres National Ouvert **EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- 1- INSTALLATION DE CHANTIER ;
- 2- MACONNERIE
- 3- REVETEMENTS SCHELLES ;
- 4- CHARPENTE ET COUVERTURE ;
- 5- MENUISERIE ;
- 6- ELECTRICITE ;
- 7- PEINTURE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **SEPT MILLIONS (7 000 000) de Francs CFA**

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, **exercice 2022, imputation numéro 56 14 14802 641105 5233 13 526**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la **Commune d'AFANLOUM, dans la MEFOU et AFAMBA**, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès de la Commune d'Afanloum, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (**Recette Municipale d'Afanloum**), d'une somme non remboursable de **Dix mille (10 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un original et **six (06)** copies marquées comme tels devront parvenir à la **salle de actes de l'hôtel de ville d'Afanloum sise à Afanloum, auprès d'un agent de la Commune d'Afanloum au plus tard 04/08/2022 à 11h** (heure locale), et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°011/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 30/06/2022 POUR LA REHABILITATION DE LA BIBLIOTHEQUE
MUNICIPALE D'AFANLOUM DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET
AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **deux (2)** mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **140 000 (Cent Quarante Mille) francs CFA**. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances
- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de **trois (3) mois**.

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **04/08/2022 à 12 h** dans **salle de actes de l'hôtel de ville de la Mairie d'Afanloum sise à Afanloum** département de la **MEFOU et AFAMBA**.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Absence ou Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative **sous 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis (exceptée la caution de soumission)** ;

Fausse déclaration ou documents falsifiés ;

Omission d'un Prix quantifié dans l'offre financière ;

Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative à l'ouverture des offres ;

Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de **80%** d'éléments positifs ;

14.2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

L'Attestation et le Rapport de visite de site signé sur l'honneur par le Prestataire ;

La présentation du dossier de Soumission ;

Références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des Bâtiments ;

La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ;

Qualification et expérience du personnel du chantier ;

Compréhension du projet ;

La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ;

La Capacité financière de l'entreprise.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 80% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

Signature de la Lettre-Commande

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Interne de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par **le Maire de la Commune d'AFANLOUM**, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par **le Maitre d'Ouvrage**. En cas de suspicion de corruption, contactez le numéro vert suivant 1517

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à **la Commune d'AFANLOUM**, dans le **DEPART**

YAOUNDE le 6 Juillet 2022

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE DE GALIM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/C.GAL/SG/CIPM/2022 DU 14 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SUIVANTES: LOT 1: CONSTRUCTION D'UN HOTEL (AUBERGE) MUNICIPAL (E) DANS LA COMMUNE DE GALIM; LOT 2 : CONSTRUCTION D'UNE MINI AEP SOLAIRE A L'HOTEL (AUBERGE) MUNICIPAL (E) DE LA COMMUNE DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS. FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE GALIM, EXERCICE 2022

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de GALIM. Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un hôtel (auberge) municipal(e) équipé d'une mini AEP solaire dans la Commune de GALIM en procédure d'urgence

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

La construction de l'hôtel (auberge) municipal(e) ;

- Travaux préliminaires ;
- Fondations ;
- Elévations ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiserie alu, métallique et bois ;
- Enduits ;
- Plomberie sanitaire ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Revêtements scellés ;
- VRD.
- La construction d'un mini réseau AEP :
 - Travaux préparatoires ;
 - Forage ;
 - Fourniture et moyen d'exhaure ;
 - Alimentation des pompes ;
 - Conduites d'adduction ;
 - Stockage par réservoir de 20 m³ ;
 - Réseau de distribution ; _
 - Structuration, formation et assistance à la gestion.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présentes travaux est le suivant pour chaque Lot.

Lot 01 Cent soixante-cinq millions (165 000 000) FCF

Lot 02 Vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA

4. Allotissement

02 LOTS

5. Participation et origine

La participation au présent Dossier d'Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine de la construction et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

6. Financement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM et de la Commune de GALIM, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville de la Commune de Galim.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville de la Commune de GALIM, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de 120 000 FCFA payable à la Recette Municipale de la Commune de GALIM.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à l'Hôtel de Ville de la Commune de GALIM, au plus tard le 12 juillet 2022 à 09 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/C.GAL/SG/CIPM/2022 DU 14/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SUIVANTES :
LOT 1: CONSTRUCTION D'UN HOTEL (AUBERGE) MUNICIPAL (E) DANS LA COMMUNE DE GALIM ,
LOT 2: CONSTRUCTION MINI AEP SOLAIRE AL'HOTEL (AUBERGE) MUNICIPAL (E) DE LA COMMUNE DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.
"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Lot 01 Huit (08) mois

Lot 02 Quatre (04) mois

Ces délais courent à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO dont le montant est indiqué au tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Lot 01 Trois millions trois cent mille (3 300 000) FCFA

Lot 02 Cinq cent mille (500 000) FCFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général du Dossier d'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres,

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Dossier l'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables,

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le 12/07/2022 à 10 heures heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de GALIM, dans la salle de réunion de l'Hôtel de Ville de GALIM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

1. dossier administratif incomplet non régularisé dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
2. absence de caution de soumission à l'ouverture;
3. fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. note technique inférieur à 80% ;
5. avoir fait l'objet de résiliation pour défaillance lors de l'exécution d'un projet financé par le FEICOM (voir Pièce n°13) ;
6. absence de la capacité de financement d'un montant au moins égal à 40% du coût prévisionnel des travaux ;
7. omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.
8. Non-conformité du modèle de soumission.

B. Critères essentiels :

9. présentation générale de l'offre ;
 10. références;
 11. personnel;
 12. matériels;
 13. plan de travail et méthodologie
- Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 80% de «OUI» ne verra pas son offre financière examinée.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées au point 34 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville de GALIM.

GALIM le 14 Juin 2022

Le ADJOINT AU MAIRE

MÉNO Christophe

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°19/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 06/07/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU MARQUAGE AU SOL DE L'AIRE DE MOUVEMENT DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
23800902

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans la perspective de garantir une bonne exécution des travaux de renouvellement du marquage au sol de l'aire de mouvement de l'Aéroport International de Douala, suivant les normes et les règles de l'art en la matière, et dans les conditions de sureté et de sécurité exigée, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour la maîtrise d'œuvre desdits travaux.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en :

- la production d'un Plan d'actions de la Maitrise d'œuvre pour l'exécution de la mission ;
- la vérification du dossier d'exécution des travaux au regard des normes, de l'ensemble des Documents Techniques Unifiés (DTU), et du CCTP du marché des travaux, en s'assurant aussi que l'étude complémentaire menée par l'entreprise pour la réalisation du dossier d'exécution n'est pas une simple reproduction par calquage ;
- l'ordonnancement, le Pilotage et la Coordination des actions rentrant dans l'exécution des travaux attendus, avec en amont la validation de l'ensemble du dossier d'exécution préparé par l'entreprise des travaux à cet effet ;
- le suivi et le contrôle permanent de la qualité des travaux, de la sécurité au travail, de la sécurité du chantier, de la mise en œuvre des matériaux et des produits et de l'hygiène environnementale du site des travaux conformément aux prescriptions techniques du marché et des lois y relatives;
- *la rédaction des rapports mensuels sur la qualité d'exécution des travaux et de leur état d'avancement, y compris toutes les difficultés rencontrées et les solutions envisageables pouvant contribuer à la parfaite exécution des travaux ;

- la vérification et la mise en œuvre des Mesures d'Atténuation des Risques (MAR) des Évènements redoutés (ER) par l'entreprise des travaux ;
- la transmission des procès-verbaux de réunions de chantiers hebdomadaires et les rapports mensuels à l'Ingénieur du Marché avec en annexe la copie du journal de chantier mensuel, ainsi que tous les autres documents approuvés rentrant dans le cadre de l'exécution des travaux de la période ;
- la participation à la réception des travaux après leur achèvement ;
- la rédaction du rapport final des prestations de la maîtrise d'œuvre ;
- toutes suggestion d'exécution sous trafic.

NB : Les détails sont contenus dans les termes de référence et le devis quantitatif et estimatif.

Consistance des travaux objet de la présente maîtrise d'œuvre

Les travaux objet de la présente maîtrise d'œuvre portent sur :

- l'entretien du support avant application de la peinture par colmatage des fissures à l'aide d'un coulis bitumineux ;
- la préparation du support par grattage ou ponçage léger y compris soufflage et nettoyage ainsi que toutes sujétions d'exécution
- la fourniture et le transport à pied d'œuvre de la peinture et des microbilles ;
- l'application de la peinture et des microbilles au sol par une ceinture de couleur adaptée par zone de peintures le rafraîchissement du balisage diurne.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations au vu du coût des travaux est d'environ **vingt millions (20 000 000) F CFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas subdivisées en lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques ayant leur siège social en République du Cameroun et spécialisées dans le suivi et le contrôle technique des travaux de construction ou de réhabilitation des chaussées en enrobés bitumineux.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le Budget de la société Aéroports du Cameroun S.A., exercice 2022, ligne 23800902.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) FCFA dans le compte intitulé «CAS – ARMP »** ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **05/08/2022 à 12 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 06/07/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU MARQUAGE AU SOL DE L'AIRE DE MOUVEMENT DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **quatre (04)** dont trois (03) mois pour la durée des travaux et un mois (01) mois pour l'élaboration du rapport final.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurance, agréée par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) Francs CFA et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres**. La liste des structures habilitées est jointe en pièce n°10.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **05/08/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative page 24) ;
- Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière page 25) ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier administratif) ;
- Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 pour la notation des critères essentiels ;
- Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière.

Critères essentiels

- Références en prestations similaires : **10 pts** ;
- Personnel technique d'encadrement : **35 pts** ;
- Note méthodologique : **35pts** ;
- Moyens matériels et logistiques : **15 pts** ;
- Capacité financière : **01 pt** ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché :**02 pts**
- Présentation de l'offre : **02 pts**.

Les détails de la notation sont contenus dans le RPAO.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite du dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen **Tél. 222 23 36 02, poste 414**.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82** ;
- Numéro vert CONAC : **1517**.

YAOUNDE le 1 Juillet 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 06/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU MARQUAGE AU SOL DE L'AIRE DE MOUVEMENT DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
23800902

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réhabilitation des infrastructures aéroportuaires, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de renouvellement du marquage au sol de l'aire de mouvement de l'Aéroport International de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent en :

- l'entretien du support avant application de la peinture par colmatage des fissures à l'aide d'un coulis bitumineux ;
- la préparation du support par grattage ou ponçage léger y compris soufflage et nettoyage ainsi que toutes sujétions d'exécution
- la fourniture et le transport à pied d'œuvre de la peinture et des microbilles ;
- l'application de la peinture et des microbilles au sol par une ceinture de couleur adaptée par zone de peintures
- le rafraîchissement du balisage diurne.

Les caractéristiques techniques des produits sont définies dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du présent dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est d'environ **cent cinquante millions (150 000 000) de F CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions à toutes les entreprises ayant leur siège social en république du Cameroun, et spécialisées dans les travaux de marquage des chaussées en enrobés bitumineux.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2022, ligne 23800902.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent vingt-cinq mille (125 000) FCFA dans le compte intitulé «CAS – ARMP »** ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **04/08/2022 à 12 heures**, et devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 06/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU MARQUAGE AU SOL DE L'AIRE DE MOUVEMENT DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**.

10. Delai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les travaux soient exécutés dans un délai de **trois (03) mois**. Toutefois, un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **trois millions (3 000 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **04/08/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative page 30) ;
- b) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière page 32) ;
- c) Une note technique inférieure à vingt (20) sur vingt-sept (27) pour l'ensemble des critères essentiels ;
- d) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- e) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier administratif) ;
- f) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Non-conformité des spécifications techniques des peintures avec les fiches techniques (document à joindre dans le dossier technique en couleur dans tous les exemplaires) ;
- h) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière.

Critères essentiels

Références en travaux de marquage des
chaussées en enrobés bitumineux : **oui/non**

Moyens matériels : **oui/non**

Qualité du personnel : **oui/non**

Note méthodologique : **oui/non**

Capacité financière : **oui/non**

Preuves d'acceptation des conditions du marché : **oui/non**

Attestation de visite de site **oui/non**

Présentation de l'offre : **oui/non**

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen
Tél. 222 23 36 02, poste 414.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82** ;
- Numéro vert CONAC : **1517**.

YAOUNDE le 1 Juillet 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE DE DIR

COMMUNIQUE N° 03/C/C-DIR/2022 DU 14 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION N° 03/DM/C-DIR/2022 DU 14 JUIN 2022 OBJET DES APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS - N° 10/AONO/R-AD/D-MB/C DIR/ CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE GORO DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.- N°12/AONO/R-AD/D-MB/C DIR/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE PRESCHOOLAIRE COMMUNAUTAIRE(CPC) DE GORO DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.- N° 13/AONO/R-AD/D-MB/C DIR/ CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE PRESCHOOLAIRE COMMUNAUTAIRE (CPC) DE MBELLA DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.- N° 14/AONO/R-AD/D-MB/C DIR/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE DIR, DANS LA COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIR, porte à la connaissance du public que
Par Décision N° 03/DM/C-DIR/2022 DU 14 JUIN 2022**

Les Entreprises dont les noms suivent, sont déclarées attributaires des lettre-commandes relatives aux appels d'Offres susmentionnés pour les montants et les délais suivants :

Maitre d'ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant TTC (FCFA)lu lors du dépouillement	Montant TTC(FCFA) attribué	Montant HT (FCFA) attribué	Délai d'exécution	Observations
MAIRE COMMUNE DE DIR	EP DE GORO	ETS MOHAMADOU MOUSSA MOUSTAPHA.B.P TIBATI	16.998.372 F CFA	16.998.372 F CFA	14.254.400 F CFA	Quatre (04) Mois	Attributaire
	CPC DE GORO	CICO SARL B.P. YAOUNDE	7.999.994 F CFA	7.999.994 F CFA	6.708.590 F CFA	Quatre (04) Mois	Attributaire
	CPC DE MBELLA	CICO SARL B.P. YAOUNDE	7.999.994 F CFA	7.999.994 F CFA	6.708.590 FCFA	Quatre (04) Mois	Attributaire
	Site Nouvel Hôtel de Ville de Dir	ETS GENERAL TRADE AND CONSTRUCTION, B.P. 20 507 YAOUNDE	279.998.023 F CFA	279.998.023 F CFA	234.799.181 FCFA	Dix (10) Mois	Attributaire

Lesdites Entreprises sont invitées à se présenter à la Mairie de DIR, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leurs projets de lettres commandes. Passé ce délai, les attributions seront purement et simplement annulées. /-

DIR le 14 Juin 2022

Le MAIRE

HOUSSEINI ISSA

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

COMMUNIQUE N° 012/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTES N° 003/DC/PADESCE/UCP/SPM/05-2022 RELATIVE A LA FOURNITURE D'UNE CONNEXION INTERNET POUR PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI. NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE) NUMÉRO : 6745-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Faisant suite à la Demande de Cotation ci-dessus référencée, le Coordonnateur Général du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (**PADESCE**) communique :

Intitulé	Noms et adresse de la société retenue	Méthode de sélection	Montant	Observation
SOUSSIONNAIRE RETENU				
Fourniture d'une connexion internet pour le PADESCE	MTN CAMEROUN, BP : 15574 Douala Cameroun, Tel : 679 009 000/679 009 045/ 679 009 040	Comparaison des offres	10 821 969 FCFA HT 12 905 198 FCFA TTC	Société retenue à l'issue de la comparaison des offres
	AUTRES SOUSSIONNAIRE EVALUE			
	MATRIX TELECOMS, BP : 4124 Yaoundé, Tel : 699 312 163/222 212 611, Email : info@matrixtelecom.com	Comparaison des offres	12 892 871 FCFA HT 15 375 748 FCFA TTC	Offre conforme pour l'essentiel
NEW TEL NET	Comparaison des offres	2 350 000 FCFA HT 2 826 375 FCFA TTC	Offre non conforme et anormalement basse.	

L'intéressé est invité dès la publication du présent communiqué, à prendre attache avec l'Unité de Coordination pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 23 Juin 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

BAYIHA PAULETTE MARCELINE

COMMUNE DE YABASSI

COMMUNIQUE N°014/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 22 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE YABASSI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yabassi, Autorité Contractante, communique :

Par DECISION N°014/D/ DN/CY/CIPM/2022DU 22 JUIN 2022 la lettre-commande objet du dossier d'appel d'offre en Procédure d'Urgence susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant en FCFA TTC	Délai
ETS ECE, BP : 23 yabassi ; 1 ^{er} él :677 321 002	9 994 760 FRS (neuf Millions neuf cent quatre-vingt- quatorze mille sept cent soixante)francs	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Yabassi, pour l'établissement de la Lettre-commande y relative.

YABASSI le 22 Juin 2022

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

COMMUNE D'AFANLOUM

ADDITIF N° 08/A/SG/CAFANAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°002/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 03/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EKOUMDOUMA - LIMITE MESSAMBA (8KM) COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)
1 Autres

Au lieu de ...

DU RPAO
Article 5 : Présentation des Offres
5.2 : Constitution des Offres
A) -Pièces administratives (Volume 1)

(...)

10 - Une caution de soumission dont le montant est de Cinq Cent Quarante Mille (540 000 Fcfa) est précisée dans l'Avis d'Appel d'Offres libellée en francs CFA

DU DQE :

N° PRIX	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	QTE	P.U
(...)				
400	ASSAINISSEMENT ET OUVRAGES			
401.1	Dalot de 1,5x1,5	ml		
(...)				

1 Autres

Lire plutôt

Article 5 : Présentation des Offres

5.2 : Constitution des Offres

A) -Pièces administratives (Volume 1)

10 - Une caution de soumission dont le montant est de Cinq Cent Quarante Mille (540 000 Fcfa) est précisée dans l'Avis d'Appel d'Offres libellée en francs CFA et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

DU DQE :

N° PRIX	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	QTE	P.U
(...)				
400	ASSAINISSEMENT ET OUVRAGES			
401	REALISATION DE DALOTS EN BETON ARME			
401.1	Dalot de 1,5x1,5	ml		
(...)				

Des établissements financiers habilités à émettre des cautions.

Considérer la liste des banques ci-jointe

AFANLOUM le 29 Juin 2022

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE D'AFANLOUM

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 21 /CRP/CAFAN/2022 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 08/06/ 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE NOUNGOUNGOU COMMUNE D'AFANLOUM, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Afanloum communique : par décision N° 45/DM/CAFAN/SG/22 du 04 Juillet 2022, la procédure de passation du marché objet de l'appel d'offres sus visée est **annulee.**

AFANLOUM le 4 Juillet 2022

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE D'AFANLOUM

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 22 /CRP/CAFAN/2022 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 03/06/ 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BISSONG COMMUNE D'AFANLOUM, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, MAITRE D'OUVRAGE : MAIRÉ DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Afanloum communique : par décision N° 46/DM/CAFAN/SG/22 du 04 Juillet 2022, la procédure de passation du marché objet de l'appel d'offres sus visée est **annulee.**

AFANLOUM le 4 Juillet 2022

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE D'AFANLOUM

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 20 /CRP/CAFAN/2022 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 03/06/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE MATERNELLE D'AFANLOUM, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Afanloum communique : par décision N° 44/DM/CAFAN/SG/22 du 04 Juillet 2022, la procédure de passation du marché objet de l'appel d'offres sus visée est annulée.

AFANLOUM le 4 Juillet 2022

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE D'AFANLOUM

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 19 /CRP/CAFAN/2022 PORTANT ANNULATION DE LA DEMANDE DE CATATION N° 011/DC/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 09/06/2022 POUR LA REHABILITATION DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'AFANLOUM, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Afanloum communique : par décision N° 43/DM/CAFAN/SG/22 du 04 Juillet 2022, la procédure de passation du marché objet de la cotation sus visée est annulée.

AFANLOUM le 4 Juillet 2022

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE DE MESSAMENA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009-BIS/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPIVI/2022 DU 16 JUIN 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PAIMAIRE PUBLIQUE GROUPE I DE MESSAMENA, DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DÉPARTEMENT DU HAUT - NYONG, RÉGION DE L'EST. LOT UNIQUE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de deux (02) salles de classe à l'école primaire publique Groupe I de Messamena, dans la Commune de Messamena, Département du Haut - Nyong, Région de l'Est. Lot Unique.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est la suivante :

- Lot 100 : Travaux préparatoires ;
- Lot 200 : Terrassement ;
- Lot 300 : Fondations ;
- Lot 400 : Maçonneries - élévation - Plafond;
- Lot 500 : Charpente- couverture ;
- Lot 600 : Menuiseries métalliques;
- Lot 700 : Electricité ;
- Lot 800 : Peinture

3. Coût Prévisionnel

Coût prévisionnel : 9 450 000 F CFA

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les crédits transférés de l'Etat BIP du Ministère de l'Education de Base, EXERCICE 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès du Service Technique de la Commune de Messamena, Téléphone 697 27 74 42 dès publication du présent avis,

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Service Technique de la Commune de Messamena, Téléphone 697 27 74 42 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **rente mille (30 000) francs CFA** à la Recette Municipale de Messamena.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tek, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Messamena, au plus tard le **14 juil 2022 à 12heures** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 009-BIS/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPIVI/2022 DU 16 JUIN 2022**

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de deux (02) salles de classe à l'école primaire publique Groupe I de Messamena, dans la Commune de Messamena, Département du Haut - Nyong, Région de l'Est. Lot Unique.

"An 'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. L Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit 189 000 F CFA (cent quatre-vingt-neuf francs), délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.
La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouvertures offres se fera en un temps à la salle des Actes de la Mairie de MESSAMENA le

14 juil 2022 à 13heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de MESSAMENA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative pendant un délai de 48heures;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) Absence de la Caution de soumission.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ou non-conforme;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N,B : Les copies certifiées des pièces doivent être datées de moins de trois (03) mois par une Autorité Administrative compétente.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) La Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) La cohérence entre le planning d'approvisionnement en matériaux, le planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels ! Oui/Non
- 7) La compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à TOVo, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

14. Attribution

La lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena, aux numéros de téléphones : 699 821

395/697 27 74 42.

MESSAMENA le 16 Juin 2022

Le MAIRE

NKOUOK Serge Alfred

COMMUNE DE MESSONDO**PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES OFFRES**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo communique :

Suite aux erreurs constatées dans le devis estimatif et pour permettre aux soumissionnaires de mieux préparer leurs offres, la date d'ouverture des offres relatives au DAO N° 004 est reportée comme suit :

N° DAO	DATE INITIALE D'OUVERTURE DES OFFRES	NOUVELLE DATE D'OUVERTURE DES OFFRES
DAO N°004	01 JUILLET 2022	15 JUILLET 2022

*MESSONDO le 1 Juillet 2022**Le MAIRE****TONYE TONYE OMAM***

COMMUNE DE YAOUNDE VI

AVIS DE CONSULTATION N°019/AC/CAY6/CIPM/2022 DU 05/07/2022 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CURAGES DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR CERTAINS AXES DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI : (I) ENTREE SIMBOCK- CARREFOUR TKC, (II) TOTAL MELEN- CHAPELLE ELIG EFFA, (III) ECOLE PUBLIQUE DE BIYEM ASSI- CARREFOUR BIYEM ASSI

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation relative **AUX TRAVAUX de curages des ouvrages d'assainissement sur certains axes de l'Arrondissement de Yaoundé VI.**

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation sont définies tels qu'indiquées au-dessus.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération est de **TTC 30 000 000 (vingt-cinq millions) FCFA.**

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions aux prestataires de droit camerounais installés au Cameroun, spécialisés dans le domaine y relatifs.

5. Financement

Les prestations objet de la présente consultation, sont financées par le budget communal, exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du service technique de la Mairie, de Yaoundé 6 à Biyem-Assi acacia, 2^e Etage, Tel. 222 31 34 95 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au service technique de la Mairie de Yaoundé 6 contre présentation de l'original de la quittance de versement à la Recette Municipale, d'une somme non remboursable de **50.000 Fcfa**, représentant les frais d'acquisition du dossier de demande de cotation

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir à la Mairie de Yaoundé VI, **service technique**, au plus tard **le Mercredi 03 Aout 2022 à 14 heures précises** et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION N°019/AC/CAY6/CIPM/2022 DU 05/07/2022 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CURAGES DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR CERTAINS AXES DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI : (i) ENTREE SIMBOCK- CARREFOUR TKC, (ii) TOTAL MELEN- CHAPELLE ELIG EFFA, (iii) ECOLE PUBLIQUE DE BIYEM ASSI- CARREFOUR BIYEM ASSI

Financement : BUDGET COMMUNAL Exercice : 2022.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à soixante (60) jours à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **600 000 (six cinq cent mille) FCFA**.

11. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le Mercredi 03 Aout 2022 à 15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la **salle de réunion de la Mairie de Yaoundé VI**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- 1- Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture des offres
- 2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- 3- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du Dossier de Demande de Cotation
- 4- Omission d'un prix unitaire quantifié
- 5- Absence de caution de soumission
- 6- Non-respect d'au moins 80% des critères essentiels

Critères essentiels

- 1- Présentation générale de l'offre
- 2- Planning et délai de livraison inférieur ou égal à soixante (60) jours
- 3- Références générales de l'entreprise
- 4- Capacité de financement
- 5- Preuve d'acceptation du marché

14. Attribution

La Commission interne de passation des marchés proposera l'attribution de la Lettre Commande au profit du prestataire dont l'offre est conforme aux spécifications techniques du Dossier de Demande de consultation et la moins disante

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service technique de la Mairie de Yaoundé VI à Biyem-Assi acacia, 2^e Etage, Tel. (237) 22 31 34 95.

YAOUNDE le 5 Juillet 2022

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

COMMUNIQUE N° 013/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTES N° 005/DC/PADESCE/UCP/SPM/05-2022 RELATIVE A LA FOURNITURE D'UNE FLOTTE TELEPHONIQUE POUR LE PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI. NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE) NUMÉRO : 6745-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Faisant suite à la Demande de Cotation ci-dessus référencée, le Coordonnateur Général du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (**PADESCE**) communique :

Intitulé	Noms et adresse de la société retenue	Méthode de sélection	Montant TTC	Observation
SOUSSIONNAIRE RETENU				
Fourniture d'une flotte téléphonique pour le PADESCE	MTN CAMAROUN,	Comparaison des offres	22 924 822 FCFA TTC	Société retenue à l'issue de la comparaison des offres
	AUTRES SOUSSIONNAIRE EVALUE			
	ORANGE CAMEROUN	Comparaison des offres	24 357 600 FCFA TTC	Offre conforme pour l'essentiel.

L'intéressé est invité dès la publication du présent communiqué, à prendre attache avec l'Unité de Coordination pour la suite de la procédure

YAOUNDE le 23 Juin 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

BAYIHA PAULETTE MARCELINE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°13/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 04 JUIL 2022
RELATIF TRAVAUX D'OUVERTURE DES SERVITUDES DE CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE
BERTOUA.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Ville de Bertoua (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert relative à l'exécution des TRAVAUX D'OUVERTURE DES SERVITUDES DE CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE BERTOUA.

2. Consistance des prestations

Ces travaux sont ;

- Les installations de chantier et du matériel ;
- La préparation du terrain {abattage d'arbres, débroussaillage et nettoyage, enlèvement de la terre végétale) sur l'emprise des travaux ;
- Dépose ou démolitions d'obstacles (panneaux publicitaires, étales, maisons,) pour dégagement de la zone de sécurité de 2 m à partir du bord de la chaussée ;
- Les mesures de protection de l'environnement ;
- Les travaux de construction des canaux de drainage ;
- Déblais et remblais compactés ;
- Mise en forme de la plateforme avec création des fossés et exutoires y compris reprofilage ;
- Pose de la couche de roulement ;
- Création et aménagement des exutoires.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : **23 400 000 (vingt-trois millions quatre cent mille) FCFA**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Bertoua, exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bertoua (SIGAMP) dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de Communauté Urbaine de Bertoua.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bertoua dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de Communauté Urbaine de Bertoua, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Communauté Urbaine de Bertoua et représentant les frais d'achat du dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, Fax, téléphone.....).

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original, six (06) copies marqués comme tels et un fichier numérique, devront parvenir ou être déposées contre récépissé à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bertoua, au plus tard le 29/07/2022 à 10 Heures précises, heure locale, portant les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°13/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2022 Du 04 JUIL 2022
RELATIF TRAVAUX D'OUVERTURE DES SERVITUDES DE CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE
BERTOUA.**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Le montant de la caution est de soumission est de Quatre cent soixante-huit mille (468 000) FCFA.

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission fixé à 2% du montant total, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, Le montant de la caution est de soumission est de Quatre cent soixante-huit mille (468 000) FCFA. Cette caution de soumission sera délivrée par une banque de premier ordre, agréée par le Ministre chargé des Finances et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de la validité des Offres.

NB : les offres devront être déposés au plus tard une heure avant l'ouverture des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle des réunions de la commission sise à l'immeuble abritant les services de la recette municipale. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **29/07/2022 à 11 heures** précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Bertoua.

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification ;
- 3) Offre technique incomplète ou non conforme ;
- 4) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée
- 3) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications techniques du DAO ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N° DESIGNATION CRITERES ESSENTIELS EVALUATION OBSERVATIONS

I Personnel d'encadrement 6

II Références techniques de l'entreprise 2

III Matériels et équipements essentiels 3

IV Méthodologie d'exécution 2

V Capacité financière 2

VI Compréhension du projet 2

VII Présentation des offres 3

TOTAL 20

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de oui supérieur ou égal à 80% de l'évaluation technique, (soit au moins 16 oui sur 20) seront examinées.

15. Attribution

Le marché à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Communauté Urbaine de Bertoua, à la Direction de l'Entretien des Infrastructures et des Equipements.

BERTOUA le 4 Juillet 2022

Le MAIRE

DIMBELE SODEA Jean Maire

COMMUNE DE YABASSI

COMMUNIQUE N°013/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 22 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE YABASSI-BODIMAN (RIVE DROITE) -COMMUNE DE YABASSI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT FOND ROUTIER EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yabassi, Autorité Contractante, communique :

Par DECISION N°013/D/ DN/CY/CIPM/2022DU 22 JUIN 2022 le marché objet du dossier d'appel d'offre en Procédure d'Urgence susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant en FCFA TTC	Délai
ETS NOMATIC Tél : 677 157 267/ 693 038 958	89 997 260 FRS (Quatre-vingt-neuf Millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent soixante) francs	Quatre (04) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Yabassi, pour l'établissement de la Lettre-commande y relative.

YABASSI le 22 Juin 2022

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

COMMUNE DE YABASSI

COMMUNIQUE N°015/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME SPORTIVE A YABASSI- COMMUNE DE YABASSI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yabassi, Autorité Contractante, communique :

Par DECISION N°015/D/ DN/CY/CIPM/2022DU 23 JUIN 2022 la lettre-commande objet du dossier d'appel d'offre en Procédure d'Urgence susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant en FCFA TTC	Délai
ETS ASSOCIATION	30 000 000 FRS (Trente Millions)francs	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Yabassi, pour l'établissement de la Lettre-commande y relative.

YABASSI le 23 Juin 2022

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

COMMUNE D'AFANLOUM

ADDITIF N° 14/A/SG/CAFAN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0012/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 09/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE 3 FORAGES EQUIPES DE PMH A NGOUNGOUMOU (ABOGO), MEKOM ET MELOUTOU AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Critères éliminatoires Absence ou Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis (exceptée la caution de soumission) ; Fausse déclaration ou documents falsifiés ; Omission d'un Prix quantifié dans l'offre financière ; Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative à l'ouverture des plis ; Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 80% d'éléments positifs ;</p> <p>Critères essentiels de qualification Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur : L'Attestation et le Rapport de visite de site signé sur l'honneur par le Prestataire ; La présentation du dossier de Soumission ; Références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des puits et adductions d'eau ; La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ; Qualification et expérience du personnel du chantier ; Compréhension du projet ; La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ; La Capacité financière de l'entreprise.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>14- Essential qualification criteria</p> <p>14.2- Essential criteria</p> <p>Add : - understanding of the project</p>
2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>DU RPAO Article 10– Signature du Marché c- Le marché doit être notifié à son titulaire dans les cinq (5) jours qui suivent la date de sa signature. L'Ordre de Service de démarrage des prestations sera transmis au Chef de Service du marché pour notification à l'attributaire dans les sept (07) jours qui suivent la réception dudit document.</p>

2 **Autres**

Lire plutot

DU RPAO**Article 10– Signature du Marché**

(...)

c- Le marché doit être notifié à son titulaire dans **les cinq (5) jours ouvrables** qui suivent la date de sa signature. L'Ordre de Service de démarrage des prestations sera transmis au Chef de Service du marché pour notification à l'attributaire dans **les Cinq (05) jours** qui suivent la réception dudit document.

Des établissements financiers habilités à émettre des cautions

Considérer la liste des banques ci-jointe

AFANLOUM le 29 Juillet 2022

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

ADDENDUM N°2 PORTANT MODIFICATION DES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°003/AOIO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 DU 04 AVRIL 2022, RELATIVES A LA DESCRIPTION TECHNIQUE DES MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES A LONGUE DUREE D'ACTION A ACQUERIR POUR LE LOT N°2 (ACQUISITION DE MILDA NGN (IG2) POUR LA REGION DU CENTRE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Dans tout le Dossier d'Appel d'Offres,

AU LIEU DE		LIRE
MILDA NGN (IG2)		MILDA NGN

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 1 Juillet 2022

Le *MINISTRE*

MANAOUA Malachie

COMMUNE D'ATOK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 006/AONO/C.ATOK/CIPM/2022 DU POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET L'ÉQUIPEMENT D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES EP DE LA COMMUNE D'ATOK, DÉPARTEMENT DU HAUT NYONG, RÉGION DU L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, le Maire de la commune d'Atok, Maître d'Ouvrage (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert, Pour l'exécution des travaux de construction et d'équipement d'un bloc de deux salles de classe dans les EP de la commune d'Atok, Département du Haut Nyong, Région du l'Est.

2. Consistance des prestations

Le projet est constitué des tâches suivantes :

Travaux préparatoires-Etudes;
Terrassements ;

Fondations ;

Maçonnerie -élévation ; Charpente –
Couverture; Menuiserie métallique ;
Menuiserie Bois ; Plomberie –
Sanitaire ; Electricité ;

Peinture et Revêtements;

VRD ;

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de **27 000 000** (vingt-sept million) francs CFA. TTC.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un (01) **lot unique**.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant d

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service technique de la commune d'Atok, BPxxxxxxx, Tél : 694

Mairie d'Atok à Atok, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie d'Atok, BP..... , Tél : 694 27 45 76, Email
(Soixante mille)Francs CFA, payable à la recette municipale de la commune d'Atok.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comm

..... , Tél : 694 27 45 76, Email, sis à Atok, au plus tard le 29/07/2022 à 11 heures, heure locale et de

Avis d'Appel d'Offres N° 006 /AONO/C.ATOK/CIPM/2022 du 25/06/2022 pour l'exécution des travaux de construction et

« A N'OUVRI

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution de l'ensemble des travaux est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une
(500.000)Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conf

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis d'Appel d'Offres et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecev

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 29/07/2022 à 12 heures précises par la

Email

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

14. Critères d'évaluation

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- L'absence d'une pièce du dossier administratif et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
- pièce du dossier administratif non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
- L'absence d'une caution de soumission établie par une compagnie d'assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO;
 - La fausse déclaration ou pièce falsifiée;
 - L'omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié;
 - La note technique inférieure à 70% de oui.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

Présentation générale des offres ;

Références techniques de l'entreprise ;

Qualification et expérience du personnel d'encadrement ;

Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

Méthodologie d'exécution.

Visite du site signée sur l'honneur ;

Capacité financière ;

NB : Chaque critère est validé après satisfaction de 70% au moins de ses conditions

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administrative, technique et financière requises et présentant, l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Atok.

ATOK le 25 Juin 2022

Le MAIRE

BAL. Jean Yves

COMMUNE D'AMBAM

**AVIS D'APPEL D'OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009 BIS
/AAO/PU/RS/DVNT/CAMBAM/SG/SCODLMP/2022 DU 04/06/2022 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES
TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE 1016 EN TERRE SECTION : AKOULZOK
(INTER N2) -CARREFOUR MENDJIMI-CARREFOUR MEKOMO D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 35,2KM DANS LA
COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'entretien routier dans la Commune d'AMBAM, le Maire, Maître d'ouvrage et autorité Contractante, lance une consultation pour le contrôle d'exécution DES TRAVAUX DE LA ROUTE REGIONALE 1016 EN TERRE SECTION : AKOULZOK (Inter N2) -CARREFOUR MEKOMO D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 35,2KM DANS LA COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM

2. Consistance des prestations

La mission du prestataire comprendra les cinq parties suivantes:

- Contrôle technique des études de détails et validation des documents d'études d'exécution (MISSION VISA) ;
- Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ;
- Ordonnancement, coordination et pilotage (OPC) ;
- Mission système de sécurité incendie (SSI) ;
- Assistance aux opérations de réception (AOR).

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Sept millions Cinq cent Mille (7.500.000) FCFA TTC soit Deux Millions Cinq Cent Mille (2.500.000) Francs CFA en 2022 et Cinq Millions (5.000.000) de Francs CFA en 2023.

4. Participation et origine

Le présent appel d'offres national est ouvert aux entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience dans le contrôle des Travaux Publics (TP).

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BUDGET DU MINTP LIGNE FONDS ROUTIER exercice 2022 et 2023

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du SIGAMP sis à la Bibliothèque Municipale, derrière la Préfecture.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du SIGAMP sis à la Bibliothèque Municipale, derrière la Préfecture, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Quinze mille (15 000) FCFA payable à la Recette municipale de la Commune d'AMBAM. La copie dudit reçu sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres au Secrétariat du SIGAMP.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires avec reliure en spirale dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels doivent être déposée au Secrétariat du SIGAMP sis à la Bibliothèque Municipale, derrière la Préfecture, **au plus tard le 27/06/2022 à 14 heures 00**, heure locale, et portera la mention suivante

**AVIS D'APPEL D'OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009 bis
/AAOIPU/RS/DVNT/CAMBAM/SG/SCODLMP/2022 DU 04/06/2022 POUR LA MAITRISE D'CEUVRE DES
TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE 1016 EN TERRE SECTION : AKOULZOK (Inter
N2) - CARREFOUR MENDJIMI-CARREFOUR MEKOMO D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 35,2KM DANS LA
COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

9. Delai de Livraison

Le délai prévu pour l'exécution des prestations est fixé à neuf (09) mois calendaires. Dont quatre (04) mois pour la phase 1 et cinq (05) mois pour la phase 2 .

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de : 150.000 (Cent Cinquante Mille) FCFA 8.Capacité financière :Tout soumissionnaire devra produire une capacité de préfinancement d'un montant d'un millions cinq cent (1 500 000) francs CFA.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet des pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 27/06/2022 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'AMBAM dans la salle de lecture de la Bibliothèque municipale de la Commune d'AMBAM.Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 des points.

13. Critères d'évaluation

critères éliminatoires

- 1) Nombre d'exemplaire des offres insuffisant,
- 2) Absence de l'offre témoin.
- 3) Offre administrative
 - Absence d'une pièce administrative après 48 heures ;
 - Absence de la caution de soumission,
 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
 - Présence des informations de l'offre financière.
- 4) Dossier technique
 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 - Présence des informations de l'offre financière l'offre techn Dossier financier
 - Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

14. Attribution

La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO. à savoir que Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

- Poids de l'offre technique (T) 80%
- Poids de l'offre financière (F) := 20%
- La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$.

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales. Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat Général de la Mairie de d'Ambam ou Secrétariat du SIGAMP sis à la Bibliothèque Municipale, derrière la Préfecture dès publication du présent avis.

AMBAM le 4 Juin 2022

Le MAIRE

LOMO OVONO Samson



COMMUNE DE MESSAMENA

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/SG/ST/C.MNA/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022 POUR L'ACQUISITION DE HUIT CENT (800) CHAISES PLASTIQUES POUR LES CENTRES SOCIO CULTURELS DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
141480264|228524118A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Messamena, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Messamena, une demande de cotation pour l'acquisition de huit cent (800) chaises plastiques pour les centres Socio-Culturels de la Commune de Messamena, Commune de Messamena, Département du Haut - Nyong, Région de l'Est.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 5 000 000 (cinq millions de FCFA)

3. Allotissement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont en un (01) seul lot de 30 items.

4. Participation et origine

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité : Ayant une capacité financière leur permettant de livrer l'équipement médical dans les délais.

5. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement public. Exercice 2022 du MINAC.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena. Le retrait d'un dossier se fera aux heures ouvrables sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 30 000 F CFA (trente mille francs CFA) payable à la recette municipale de la Commune de Messamena. La quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à la demande de cotation.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un « ORIGINAL » et six « COPIES » marqués comme tels, sera déposée au Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena au plus tard le **14 Juil 2022 à 11 heures**, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION
N°001/DC/SG/ST/C.MNA/CIPM/2022DU 16 JUIN 2022
POUR L'ACQUISITION DE HUIT CENT (800) CHAISES PLASTIQUES POUR LES
CENTRES SOCIO CULTURELS DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT DU
HAUT - NYONG, REGION DE L'EST.**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à soixante (60) jours à partir de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant de commencer la fourniture des équipements.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant fixé à 100 000 F CFA (cent mille francs CFA) et d'une durée de validité de 45 jours à compter de la date d'ouverture des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être produites en originaux ou en copies certifiées par les services émetteurs et en cours de validité à l'ouverture des offres. La soumission dûment timbrée et signée selon le modèle contenu dans le Dossier de Consultation, fera ressortir les coûts en FCFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **14 JUIL 2022 à 12 heures**, heure locale, à la salle des Actes par la Commission interne de passation des Marchés Publics de Messamena. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- De l'absence de la caution de soumission,
- L'absence d'une pièce administrative dans un délai de 48 heures ;
- Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées,
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans 48 heures après l'ouverture des offres,
- Absence d'un item du devis,
- Absence des photos et spécifications techniques du matériel à fournir
- De la non-conformité du modèle de soumission,

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administratives et financières requises et dont l'enveloppe financière est évaluée au moins disant. Compte tenu de la complexité, du nombre, de l'importance et de la destination du matériel à fournir, aucun rabais ne sera admis.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est fixée à 45 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena.

MESSAMENA le 16 Juin 2022

Le MAIRE

NKOUOK Serge Alfred

COMMUNE DE MESSAMENA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002-BIS/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022 PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE KOUA, DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST. LOT UNIQUE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, Maitre d'Ouvrage, lance pour le compte du Gouvernement du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution en procédure d'urgence des travaux de construction d'un logement d'astreinte à l'Ecole Primaire Publique de KOUA, dans la Commune de Messamena, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est. Lot unique.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est la suivante :

- Travaux préparatoires
- Terrassement
- Fondations
- Maçonnerie - Elévation
- Charpente - Couverture-plafond
- Menuiserie Métallique
- Électricité
- Peinture
- Voiries et Réseaux Divers (VRD).

3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2022.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès du Service Technique Général de la Commune de Messamena, Téléphone 697 27 74 42 dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré auprès du Service Technique Général de la Commune de Messamena, Téléphone 697 27 74 42 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale de Messamena.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Messamena, au plus tard le **14 JUIL 2022 à 12heures** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002-BIS/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2022 DU 16 Juin 2022
procédure D'URGENCE pour L'EXECTION des TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT
D'ASTREINTE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE KOUA, DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DANS LE
DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST. LOT UNIQUE**

"An 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "

8. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois pour tous les lots, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

9. Cautionnement Provisoire

Une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit 340 000 (trois cent quarante mille francs) F CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit 340 000 (trois cent quarante mille francs) F CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des Actes de la Mairie de Messamena le **14 JUIL 2022 à 13heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Messamena, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative pendant un délai de 48heures ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) Absence de la Caution de soumission.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ou non-conforme;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces doivent être datées de moins de trois (03) mois par une Autorité Administrative compétente.

B. Critères de qualification des offres techniques :

• Les critères, explicités dans le règlement particulier d'>> DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) La Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) La Cohérence entre le planning d'approvisionnement en matériaux, le planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 7) La Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

13. Attribution

Chacune de la Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena, aux numéros de téléphones : 699 821395/697 98 0014.

MESSAMENA le 16 Juin 2022

Le MAIRE

NKOUOK Serge Alfred

COMMUNE DE DOUALA VI

PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAD VI/CIPM/22 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UNE DE SALLE DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE KANGUÉ FRENCH, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6EME.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala hème, Maître d'ouvrage, porte à la connaissance de **AFRICA MULTI TECHNIQUE SARL BP. : 5816 Douala**, qu'il est attributaire des travaux de réhabilitation d'une salle de classe à l'Ecole Publique de Kangué French, dans la Commune d'arrondissement de Douala 6ème

N° d'ordre	Attributaire	Montant TTC (FCFA)
01	AFRICA MULTI TECHNIQUE SARL BP. : 5816 Douala Tél.: 677 25 96 06	5 940 451 (neuf millions neuf cent quarante mille quatre cent cinquante un) francs CFA

Délai d'exécution : **02 mois**

AFRICA MULTI TECHNIQUE SARL BP. : 5816 Douala est donc invité à se présenter de toute urgence au service technique de la Commune d'Arrondissement de Douala 6eme pour l'établissement de son contrat.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 16 Juin 2022

Le MAIRE

EDIMO Ernest

COMMUNE DE DOUALA VI

PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAD VI/CIPM/22 POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE DU TRONÇON DE LA ROUTE KWANSI-PLATEAU À MANOKA CENTRE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA HÈMEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 6ème, Maître d'ouvrage, porte à la connaissance de ENER BTP SARL BP : 10 Bandjoun, Tél. : 699 50 08 72, qu'il est attributaire des travaux de pavage du tronçon de la route Kwansi-Plateau à Manoka Centre, dans la Commune d'arrondissement de Douala 6ème

N° d'ordre	Attributaire	Montant TTC (FCFA)
01	ENER BTP SARL BP :10 Bandjoun, Tél.: 699 50 08 72	26 962 425 (vingt-six millions neuf cent soixante-deux mille quatre cent vingt-cinq) francs CFA

Délai d'exécution : **03 mois**

ENER BTP SARL BP :10 Bandjoun est donc invité à se présenter de toute urgence au service technique de la Commune d'Arrondissement de Douala 6eme pour l'établissement de son contrat.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de' soumission.

DOUALA le 10 Juin 2022

Le MAIRE

EDIMO Ernest

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE DE REPORT N° D13-198 DU 05 JUILLET 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Les Soumissionnaires à l'Appel d'Offres National Ouvert n° 021/D13-161/AONR/MINSANTE/CIPM/2022 ,pour le recrutement d'un bureau d'études techniques relatif à la maitrise d'œuvre des travaux d'extension pour un pavillon Maternité et un Bloc Administratif à l'Hôpital de District (HD) de MEYOMESSALA, sont informés que la date limite d'ouverture des Offres initialement prévue le **mardi 05 juillet 2022**, est reportée au **Jeudi 14 juillet 2022** aux **mêmes heure et lieu**.

YAOUNDE le 5 Juillet 2022

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

AVIS DE CONSULTATION N° 03 /AC/COMMUNE BAFOUSSAM I ER/CIPM/2022 DU 27/06/2022 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES ENFANTS SOCIALEMENT VULNERABLES DE LA COMMUNE DE BAFOUSSAM \ DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST FINANCEMENT : BIP MINAS EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 42 071 05 641701 524411 711

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bafoussam 1er, Autorité Contractante lance une Consultation Ouverte pour l'équipement des structures d'encadrement des enfants socialement vulnérables de la commune de Bafoussam 1er, Département de la Mifi, Région de l'ouest

2. Consistance des prestations

L'équipement nécessaire objet de la présente Demande de Cotation constituée en un lot comprend notamment : l'achat, le transport, la fourniture des appareillages tels que décrit dans le cadre du descriptif technique.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des prestations similaires. Par la présente Demande de Cotation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

L'équipement objet de la présente consultation est financé par le budget du MINAS, exercice 2022.

5. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Mairie de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er. dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 15.000 FCFA (Quinze mille rancs) payable à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis de consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune d'Arrondissement de Bafoussam à l'adresse suscitée contre récépissé, au plus tard le 20/07/2022 à 09 Heures, heure limite locale revêtue de la mention suivante

**AVIS DE CONSULTATION N° 03 /AC/COMMUNE BAFOUSSAM Ier/CIPM/2022 DU 27/06/2022 RELATIVE AL'EQUIPEMENT DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES ENFANTS SOCIALEMENT VULNERABLES DE LA COMMUNE DE BAFOUSSAM Ier DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

7. Delai de Livraison

Le délai de livraison du matériel est fixé à soixante (60) jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer. La livraison sera faite dans chacun des centres indiqués dans le descriptif technique ci-dessous.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant s'élève à cent vingt mille (120.000) FCFA, valable pendant quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, la caution provisoire sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis de consultation.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier de Demande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le 20/07/2022 à 10 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de l'immeuble abritant la mairie de Bafoussam 1[^], en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet de l'offre.

11. Critères d'évaluation

a1- critères éliminatoires;

- Dossier administratif incomplet ou non conforme et non régulariser dans les 48H;
- Absence d'une caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées
- Figurer sur la liste actualisée des entreprises suspendues
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- Absence du sous détail d'un prix quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché public pendant les trois dernières années

a2- critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous ;

- Spécifications techniques (caractéristiques des équipements) /70 points.
 - Présence d'une situation financière capable d'exécuter les travaux à hauteur de 70%;
- Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 63 oui/70 (soit 90%) seront admises à l'analyse financière.

12. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la mairie de Bafoussam 1[^] dès publication du présent avis au n° 699 84 37 41/699 61 48 81/677 75 28 98/677 27 23 45, chez le Chef de Centre Social, chez l'Ingénieur du marché, à la Délégation Départementale des Marchés publics de la Mifi, sur COLEPS et à l'ARMP.

BAFOUSSAM le 27 Juin 2022

Le MAIRE

NGNANG Cyrille



COMMUNE DE DOUALA VI

PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/CAD VI/CIPM/22 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE KOOH DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6ÈME FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 6ème, Maître d'ouvrage, porte à la connaissance de **AFRICA MULTI TECHNIQUE SARL BP. : 5816 Douala**, qu'il est attributaire des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de Kooh, dans la Commune d'arrondissement de Douala 6ème

N° d'ordre	Attributaire	Montant TTC (FCFA)
01	AFRICA MULTI TECHNIQUE SARL BP. : 5816 Douala Tél. : 677 25 96 06	21 999 647 (vingt un millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent quarante-sept) francs CFA

Délai d'exécution : **03 mois**

AFRICA MULTI TECHNIQUE SARL BP. : 5816 Douala est donc invité à se présenter de toute urgence au service technique de la Commune d'Arrondissement de Douala 6ème pour l'établissement de son contrat.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission

DOUALA le 10 Juin 2022

Le MAIRE

EDIMO Ernest

COMMUNE DE YAOUNDE I

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CAY1ER/CIPM/2022 DU 15/06/2022 RELATIVE A L'ACHAT DU MATERIEL POUR L'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES POUR L'OPERATION VILLE PROPRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation relatif à l'achat du matériel pour l'enlèvement des ordures ménagères pour l'opération ville propre dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, Département du Mfoundi, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation sont définies dans le Descriptif de la Fourniture comme suit :

DESIGNATION	QUANTITES
Brouettes renforcées	100
Pelles rondes	50
Barres à mine	10
Caches nez	300
Balais brosses	50
Pelles bêches	50
Paires de bottes	200
Machettes	50
Râteaux	50
Paires de gants	300

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération est de **TTC 25 000 000 (vingt-cinq millions) FCFA.**

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions aux fournisseurs/prestataires de droit camerounais installés au Cameroun, spécialisés dans le domaine de la fourniture des matériels y relatifs.

5. Financement

Les prestations objet de la présente consultation, sont financées par le budget communal, exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du service technique de la Mairie, de Yaoundé 6 à Biyem-Assi acacia, 2^e Etage, Tel. 222 31 34 95 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au service technique de la Mairie de Yaoundé 6 contre présentation de l'original de la quittance de versement à la Recette Municipale, d'une somme non remboursable de **50.000 Fcfa**, représentant les frais d'acquisition du dossier de demande de cotation.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir à la Mairie de Yaoundé VI, **service technique**, au plus tard **le Mardi 02 aout 2022 à 14 heures précises** et devra porter la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION**

N°017/AC/CAY6/CIPM/2022 DU 27/06/2022

RELATIVE A L'ACHAT DU MATERIEL POUR L'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES POUR L'OPERATION VILLE PROPRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE»

Financement : BUDET COMMUNAL

Exercice : 2022.

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé soixante (60) jours à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **500 000 (cinq cent mille) FCFA**.

11. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le Mardi 02 aout 2022 à 15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la **salle de réunion de la Mairie de Yaoundé VI**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- 1- Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture des offres
- 2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- 3- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du Dossier de Demande de Cotation
- 4- Omission d'un prix unitaire quantifié
- 5- Absence de caution de soumission
- 6- Non-respect d'au moins 80% des critères essentiels

Critères essentiels

- 1- Présentation générale de l'offre
- 2- Planning et délai de livraison inférieur ou égal à soixante (60) jours
- 3- Références générales de l'entreprise
- 4- Capacité de financement
- 5- Service après-vente
- 6- Preuve d'acceptation du marché

14. Attribution

La Commission interne de passation des marchés proposera l'attribution de la Lettre Commande au profit du prestataire dont l'offre est conforme aux spécifications techniques du Dossier de Demande de consultation et la moins disante

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service technique de la Mairie de Yaoundé VI à Biyem-Assi acacia, 2^e Etage,
Tel. (237) 22 31 34 95.

YAOUNDE le 29 Juin 2022

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

COMMUNE DE DOUALA VI

PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/CAD VI/CIPM/22 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSONS À KANGUE FRENCH, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6ÈME FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 6ème, Maître d'ouvrage, porte à la connaissance de **AFRICA MULTI TECHNIQUE SARL BP. : 5816 Douala**, qu'il est attributaire des travaux d'un hall de vente de poissons à Kangue French, dans la Commune d'Arrondissement de Douala 6ème

N° d'ordre	Attributaire	Montant TTC (FCFA)
01	AFRICA MULTI TECHNIQUE SARL BP. : 5816 Douala Tél. : 677 25 96 06	21 997 011 (vingt un millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille onze) francs CFA

Délai d'exécution : **03 mois**

AFRICA MULTI TECHNIQUE SARL BP. : 5816 Douala est donc invité à se présenter de toute urgence au service technique de la Commune d'Arrondissement de Douala 6ème pour l'établissement de son contrat. Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 16 Juin 2022

Le MAIRE

EDIMO Ernest

COMMUNE DE BATCHAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°
08/AONO/C.BATCHAM/SG/CIPM/22 DU 27/06/2022 POUR EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE DOUMETOUN A MA'AKEKEA Y COMPRIS AMENAGEMENT DE
SES ACCESS SUR 4 KM DU TRONÇON CARREFOUR MENAMNA- CARREFOUR BATCHUETIE
-MA'AKEKEA-BAKASSA (12 KM).FINANCEMENT : FOND ROUTIER EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Fond routier 2022, le Maire de la Commune de Batcham, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE DOUMETOUN A MA'AKEKEA Y COMPRIS AMENAGEMENT DE SES ACCESS SUR 4 KM DU TRONÇON CARREFOUR MENAMNA- CARREFOUR BATCHUETIE -MA'AKEKEA-BAKASSA DANS LA COMMUNE DE BATCHAM (12KM).

2. Consistance des prestations

Les travaux sont ceux prévus dans le devis estimatif et quantitatif

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de 116 000 000 (Cent seize million) Fcfa

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine concerné.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par une dotation des Fonds routiers 2022

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Batcham (Secrétariat

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Batcham (Secrétariat Général) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Batcham , d'une somme non remboursable de 105000 (cent cinq mille) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres. la lettre circulaire N000001/LC/PR/MINMAP/CAB du 15 Janvier 2021 relative à la délivrance des quittances d'achats des DAO et leur mise à disposition aux soumissionnaires potentiel.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placés sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Batcham (Secrétariat Général), au plus tard le 27/07/2022 à 08 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° /AONO/C.BATCHAWI/SG/CiPM/22 POUR EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE DOUMETOUN A MA'AKEKEA YCOMPRIS AMENAGEMENT DE SES ACCESS SUR 4 KM DU TRONÇON CARREFOUR MENAMNA-CARREFOUR BATCHUETIE -MA'AKEKEA-BAKASSA (12KM).
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de : 2 320 000 (deux millions trois cent vingt mille) et valable pendant 30 jours au delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 27/07/2022 à 09 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Batcham siégeant à la salle des actes de la Mairie de Batcham.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Ils agissent notamment :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans l'Offre et non produite ou remplacée dans les quarante-huit (48)h qui suivent l'ouverture des plis.
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d) Note technique inférieure à 70% ;
- e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié.
- f) Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années,

2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;

B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;

C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;

D- MATERIELS ;

E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;

F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Général de la Mairie de Batcham pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Batcham (Secrétariat Général).

BATCHAM le 27 Juin 2022

Le MAIRE

SA MAJESTÉ FOUOSSACGONG TCHINDA Pierre

CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°
01/22/AONO/CIPM/CARPA DU 25/05/2022 POUR LA FOURNITURE EN URGENCE D'UN VEHICULE DE TYPE
SUV AU CARPA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des contrats de Partenariat (CARPA) Communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la lettre- Commande objet de l'appel d'offres N°
01/22/AONO/CIPM/CARPA.

Nom et Adresse	Montant TTC	Délai
CENTRAL MOTORS CAMEROON BP : 15326 Yaoundé Tél : 2 43 54 31 64	27 500 000 FCFA	02 mois

Le soumissionnaire **CENTRAL MOTORS CAMEROON** est par conséquent invité à prendre l'attache des services compétents du CARPA, en vue de la finalisation du dossier y afférent.

YAOUNDE le 4 Juillet 2022

Le PRÉSIDENT

BONDOMA YOKONO Dieudonné

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00019/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 17 JUIN 2022 QUALIFICATION DES CONSULTANTS OU GROUPE DE CONSULTANTS SUITE À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0008 /AMI/MINEPIA/CPC/2022 DU 25 AVRIL 2022 RELATIF À LA PRÉ-QUALIFICATION DE CONSULTANTS OU GROUPE DE CONSULTANTS EN VUE DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR L'ÉLABORATION D'UN PROGRAMME D'ANIMATION PASTORALE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00475/D/MINEPIA/SG/DAG/2022 du 17 juin 2022, La procédure de contractualisation du projet portant sur l'étude de faisabilité pour l'élaboration d'un programme d'animation pastorale est annulée pour indisponibilité des fonds./-

YAOUNDE le 17 Juin 2022

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

COMMUNE DE NGAMBE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.NGBE/CIPM/2022 DU 05/07/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DE CERTAINS SITES DANS LA COMMUNE DE NGAMBÈ. ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public Exercice 2022 Le Maire de la Commune de Ngambè, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence Pour les travaux de reboisement de certains sites dans la Commune de Ngambè, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

2. Consistance des prestations

Les travaux qui porteront sur le gros œuvre et le second œuvre comprennent principalement les opérations suivantes :

- Opération de nettoyage et de piquetage ;
- Opération de mise en terre
- Sensibilisation des partis prenantes ;

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt millions (20 000 000) franc CF**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit camerounais, ayant les capacités administrative, technique et financière requises. La participation des entreprises sous forme de groupement ou sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINFOF, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Commune de Ngambè, Service Administratif de Passation des Marchés.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Ngambè, Service Administratif de Passation des Marchés, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA payable** à la recette Municipale de la Commune de Ngambè.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire doit produire son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun, deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions tel que indiqué dans RGAO. Le pli unique doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/C.NGBE/CIPM/2022du 05/07/2022
EN PROCEDURE D'URGENCE**

**Pour les Travaux de Reboisement de certains sites dans la Commune de Ngambè. Arrondissement de
NGAMBE, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard le **04/08/2022 à 12h** précises, heure locale, au Service Administratif de Passation des Marchés de la Commune de Ngambè

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois(03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. D'un montant de **quatre cent mille (400 000) franc CFA** toutes taxes comprises et valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation. Ces pièces devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux perspectives du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission, dudit chèque certifié, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture d'Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps à la salle des Actes de la Commune de Ngambè le **04/08/2022 à 12 Heure**, locale, par la Commission Interne de Passation de Marchés de la Commune de Ngambè en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire dans les mêmes formes que celle de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Une copie complète et intégrée de chaque Offre doit être remise à l'autorité contractante, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des marchés aussitôt après l'ouverture des offres, ou dans les plus brefs délais possibles au plus tard et dans les mêmes délais que ceux de la transmission à la sous-commission d'analyse, avec une copie du PV de cette session d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les Critères d'évaluation sont constitués de deux types, les critères éliminatoires et les critères essentiels :

Les critères éliminatoires

- L'absence de la Caution de soumission à l'ouverture des plis
- Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 heures après l'ouverture des plis ;
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité aux spécifications techniques ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 75% des sous critères soit 15/20 ;

Les Critère essentiels

- Références techniques de l'entreprise
- Qualification et expérience du personnel d'encadrement
- Disposition du matériel et des équipements nécessaires
- Méthodologie de l'exécution
- Capacité financière

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix jours (90) à compter de la date limite pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les Renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Ngambè, dès publication du présent avis.

Lutte anticorruption

Pour toute tentative ou acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748

NGAMBE le 5 Juillet 2022

Le MAIRE

BIMAÏ Simon Pierre

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !